BELGIQUE: GAIN HISTORIQUE DES SÉPARATISTES FLAMANDS Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CI N° 131 LE LUNDI 14 JUIN 2010 1,10$ + TAXES = 1,25$

LEWIS HAMILTON DE NOUVEAU CHAMPION À MONTRÉAL



JASON REED REUTERS

Lewis Hamilton lève le bras après avoir franchi le premier la ligne d'arrivée du Grand Prix du Canada, hier, au circuit Gilles-Villeneuve de l'île Notre-Dame. Grâce à cette victoire, le pilote de McLaren s'est emparé de la première place du championnat des pilotes de F1.

Un Grand Prix riche en rebondissements

ÉRIC DESROSIERS

Le Grand Prix du Canada a, une nouvelle fois, souri au pilote de McLaren, Lewis Hamilton, qui y a remporté hier sa deuxième victoire en trois présences à Montréal prenant du même coup la tête du championnat des pilotes au terme d'une course riche en rebondissements.

Son coéquipier, Jenson Button, a passé la ligne d'arrivée dans sa foulée assurant à leur équipe son deuxième doublé de l'année. L'Espagnol Fernando Alonso a complété le podium marquant un retour de l'écurie Ferrari au plus fort de la compétition. L'Australien Mark Webber, meneur au classement général jusque-là, et son coéquipier chez Red Bull, Sebastian Vettel, ont pris, quant à eux, respectivement la cinquième et la quatrième place.

«Ç'a été une course excitante et probablement celle que j'ai trouvée la plus exigeante depuis le début de la saison, a déclaré le vainqueur en conférence de presse après l'épreuve. *Il fallait gérer l'usure des pneus, faire attention à la consommation d'essence et garder l'œil sur les autres qui n'étaient pas loin derrière.»*

Lewis Hamilton occupait la première position au départ de la course suivi de Sebastian Vettel de l'équipe Red Bull, Fernando Alonso, Jenson Button et Vitantonio Liuzzi de Force India. Auteur du deuxième meilleur temps à la séance de qualification de samedi, Mark Webber avait été rétrogradé de cinq places après avoir dû remplacer sa boîte de vitesses.

Contrairement à ses habitudes, l'épreuve montréalaise n'a pas

VOIR PAGE A 10: **GRAND PRIX**

■ **Un entretien avec Lewis Hamilton, page B 6**

GÉNÉRATION RÉFORME (1)

Meilleurs ou pas, les finissants du secondaire ?

Le Renouveau pédagogique est toujours en attente d'évaluation

C'est le sprint final pour les élèves du secondaire qui entament leur dernière semaine d'examens avant les vacances d'été. Tandis que ceux de 4e secondaire s'apprêtent à effectuer plusieurs épreuves d'appoint, obligatoires pour la sanction des études, tous les regards sont tournés vers ceux de 5e secondaire: ils constituent la première cohorte de diplômés 100 % réforme. *Le Devoir* saisit l'occasion pour dresser un bilan de leur parcours à travers le Renouveau pédagogique tout en s'intéressant à leur avenir. Premier d'une série de textes publiés toute la semaine.

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Aussi étonnant que cela puisse paraître, la réforme amorcée en 2000 n'a jamais été évaluée. Le chercheur en éducation à l'Université Laval Simon Larose vient de s'y atteler. Le problème, souligne-t-il, c'est que le ministère lui a *«confié le mandat un peu tard»*, en 2007. Il aurait bien aimé entreprendre cette étude, le projet Évaluation du Renouveau à l'enseignement secondaire (ERES), en 2003.

Au-delà des rumeurs, des récits d'enseignants, des discours des syndicats et de celui du ministère de l'Éducation, on ignore toujours l'effet de la réforme sur les résultats des élèves ou sur leur motivation. Aucune étude scientifique comparative avant-après sérieuse n'a été menée.

Simon Larose est donc parti de zéro avec son équipe. Ils suivent une cohorte d'adolescents pré-réforme ayant franchi les portes du secondaire en 2004-2005 et deux cohortes de la réforme, soit 2006-2007 et 2007-2008, mandat complexe s'il en est. Simon Larose a acquiescé malgré tout: *«Je trouvais ce mandat intéressant, car je n'étais pas mêlé au débat public sur le sujet. Je n'ai aucun intérêt à défendre un point de vue.»* Mais avant de rendre ses résultats publics, il devra les livrer au ministère.

Près de 1200 élèves *«pré-réforme»* choisis au hasard et leurs parents ont répondu aux questions des chercheurs une première fois déjà, ainsi que deux cohortes de 1300 jeunes *«post-réforme»*. Les mêmes jeunes se soumettent au

VOIR PAGE A 10: **FINISSANTS**



SOURCE FREDERIC ANTOUN

MUSIQUE

Yannick Nézet-Séguin à la tête de l'Orchestre de Philadelphie

■ **À lire en page B 9**

INDEX

Annonces..... B 2
Automobile.... B 5
Avis publics.. B 8
Décès ..... B 2
Météo..... B 5
Mots croisés.. B 5
Sudoku..... B 4
Télévision ..... B 9



PRAKASH SINGH AGENCE FRANCE-PRESSE

Marche de protestation de dalits (intouchables) à New Delhi en 2009. Le système de castes survit bien dans l'Inde de l'ère technologique.

INDE

Un système de castes plus discret, mais bien vivant

Un certain argument veut que le boom économique de l'Inde, conjugué à son urbanisation et à l'expansion de sa classe moyenne, contribue lentement mais sûrement à faire disparaître l'inique système de castes. Un argument que le sociologue Vivek Kumar réfute fermement.

GUY TAILLEFER
Le Devoir en Inde



Le sociologue Vivek Kumar

New Delhi — *«Une farce, une façade, un canard»*, dit Vivek Kumar, professeur à la Jawaharlal Nehru University (JNU): le boom, à l'entendre, s'accommode fort bien du système de castes, et le consolide même. *«Le fait est que, pour un dalit, les stigmates de l'intouchabilité demeurent profondément ancrés dans cette Inde de l'ère technologique que l'on célèbre tant, y compris quand il parvient à bien se débrouiller dans la vie.»*

Iconoclaste, ce M. Kumar, lui-même dalit, originaire de Lucknow, capitale de l'Uttar Pradesh, est devenu professeur à JNU *«par accident»* il y a une dizaine d'années, à la faveur de la politique de discrimination positive qui fait depuis l'indépendance l'objet de mesures constitutionnelles dans le but d'améliorer le sort des dizaines de millions d'Indiens «hors castes» qui vivent dans les bas-fonds de la société indienne. Ne mord-il pas la main qui le nourrit? *«Je suis ici par erreur ou par chance, je ne sais trop. Pourquoi j'ai été choisi? Il y a dans l'application de la discrimination positive une telle part d'arbitraire et de déni d'accès aux ressources. Je suis un des rares à avoir échappé à la*

VOIR PAGE A 10: **SYSTÈME**

Le baromètre Léger Marketing– *Le Devoir–The Gazette*

Chute marquée de la popularité de Charest

ALEC CASTONGUAY

La session parlementaire qui s'achève à Québec a consacré la chute de la popularité personnelle du premier ministre Jean Charest, selon le baromètre des personnalités politiques réalisé par Léger Marketing pour *Le Devoir* et *The Gazette*.

La précédente édition du baromètre, publiée le 1er décembre 2009, soit à la fin de la session politique d'automne, accordait 40 % d'opinion favorable à Jean Charest. Le nouveau sondage lui donne maintenant 24 %, soit une chute de 16 %.



Amir Khadir, le politicien le plus populaire après Pierre Curzi

En fait, il s'agit de la baisse la plus marquée depuis six mois, tous politiciens confondus. Il passe du 4e au 20e rang. *«Depuis que Charest est premier ministre, en 2003, son gouvernement a souvent été écorché sur des dossiers particuliers*, explique Christian Bourque, vice-président de Léger Marketing. *Ça ne touchait pas vraiment sa cote personnelle. Mais là, ce qui fait mal, c'est que son gouvernement est attaqué sur des questions d'intégrité. Et l'intégrité d'un gouvernement, ça repose beaucoup sur les épaules du chef. Il paye personnellement.»* Pas moins de 68 % des répondants ont une opinion négative du chef libéral.

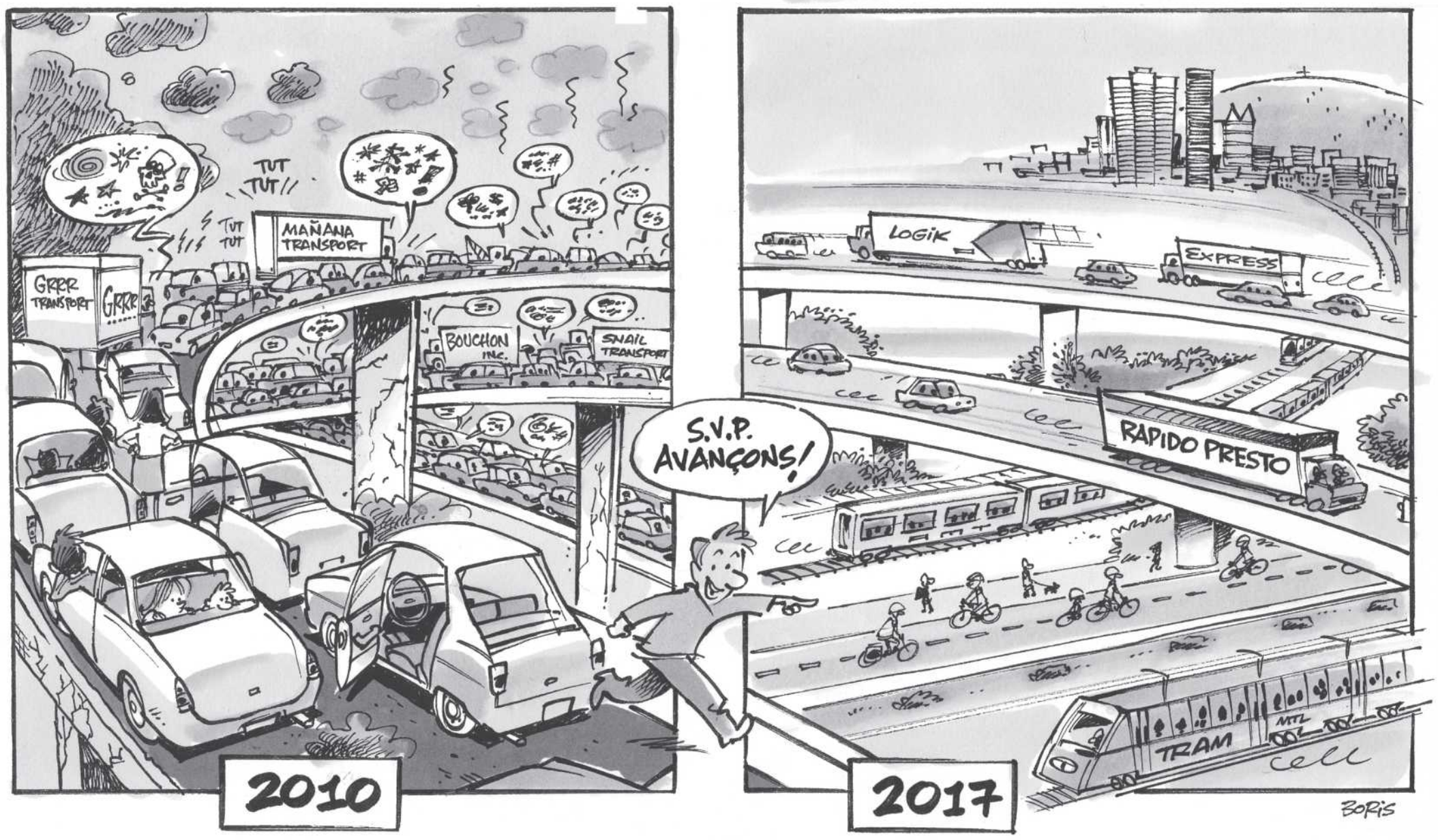
La chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, est stable, avec 42 % d'opinion favorable de la part des citoyens. Elle est au 4e rang. Ils sont 44 % à avoir une opinion défavorable. Un résultat normal pour un chef de parti, qui suscite des réactions très contrastées selon l'appartenance politique, dit le sondeur.

VOIR PAGE A 10: **BAROMÈTRE**

Lire aussi en page A 3:
■ **Le PQ garde son avance** ■ **Le Bloc progresse**



TURCOT ... 'FAUT QUE ÇA ROULE!



- **290 000 voitures** circulent chaque jour sur l'échangeur Turcot
- La congestion routière coûte plus de **1,4 milliard de $** aux citoyens de la région métropolitaine par année
- **41% des automobilistes** seraient prêts à ne pas utiliser leur voiture pour se rendre au travail, s'ils avaient accès à un système de transport collectif plus efficace
- La densité de la circulation automobile et la concentration de contaminants liés au transport ont un impact direct sur le nombre de **symptômes respiratoires** chez les populations vulnérables qui vivent à proximité des autoroutes
- Le secteur des transports est le principal responsable des **émissions de GES** au Québec

Avec la réfection du complexe Turcot, qui doit être entreprise rapidement en raison de son état de détérioration, **nous avons une occasion unique :**

- d'augmenter **la mobilité** des personnes et des marchandises en améliorant significativement l'offre de transport collectif et en diminuant le nombre de voitures à destination du centre-ville
- de contribuer à **la revitalisation** urbaine et économique des quartiers traversés
- de protéger **la santé et la sécurité** des citoyens et d'améliorer leur qualité de vie
- de lutter contre **les changements climatiques**

Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal doivent rouler dans la bonne direction.

LES SIGNATAIRES

CONSEIL RÉGIONAL ENVIRONNEMENT MONTRÉAL
RÉSEAU DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
L'ASSOCIATION PULMONAIRE Québec
Conseil central du Montréal métropolitain CSN
Le Sud-Ouest Montréal
Fondation David Suzuki — LES SOLUTIONS SONT DANS NOTRE NATURE
VIVRE EN VILLE — REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE
CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE MONTRÉAL
réso — Regroupement économique et social du Sud-Ouest
AQLPA — ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
équiterre
GREENPEACE

Association Canadienne des médecins pour l'environnement
Centrale des syndicats du Québec
Coalition montréalaise des tables de quartier
Coalition pour la réduction et l'apaisement de la circulation
ENvironnement JEUnesse
Forum Urba 2015
Front d'action populaire en réaménagement urbain
Green Coalition–Coalition Verte
Groupe de recherche appliquée en macroécologie
Groupe de recherche urbaine Hochelaga-Maisonneuve
Héritage Laurentien
Jour de la Terre Québec
Mobiligo
Mobilisation Turcot
Mouvement au Courant
Nature Québec
POPIR–Comité Logement
Projet Montréal
Regroupement des éco-quartiers
Solidarité Saint-Henri
Table de concertation des aînés de l'île de Montréal
Vision Montréal
Voyagez Futé

Pour en savoir plus : www.cremtl.qc.ca/turcot

ACTUALITÉS

Rêver éveillé



MANON CORNELLIER

Il n'y avait rien de surprenant à ce que l'élection d'un gouvernement minoritaire en Grande-Bretagne et la création subséquente d'une coalition parlementaire alimentent la discussion autour d'une pareille éventualité au Canada. Mais dans ce genre de débat, il suffit de peu de choses pour que les choses dérapent et que l'on commence à présenter comme une réalité des scénarios échafaudés à gauche et à droite.

C'est ce qui est en train de se produire actuellement. On ne parle plus simplement de ce qui adviendrait au lendemain de l'élection d'un gouvernement minoritaire à Ottawa, on parle de coalition préélectorale, de pacte de non-agression pour la prochaine campagne et même, carrément, de fusion rapide entre le Parti libéral du Canada et le Nouveau Parti démocratique. Des scénarios bien peu réalistes, ne serait-ce que par manque de temps, des élections pouvant avoir lieu dès cet automne.

En plus, les chefs sont formels. Ni Michael Ignatieff ni Jack Layton n'ont donné à quiconque le mandat d'entreprendre pareils pourparlers. Si discussions il y a, elles se déroulent en périphérie, entre vieux soldats qui n'ont plus d'autorité directe sur les deux partis. Qu'importe, le sujet domine toutes les conversations à Ottawa.

Il faut dire que le contexte y est favorable. Le PLC patauge dans les sondages. Michael Ignatieff n'arrive pas à percer. Il semble dépourvu de flair politique. L'image d'un homme indécis et prompt à changer d'idée est en train de s'enraciner.

Les troupes sont inévitablement nerveuses, alors elles jasent. Au grand plaisir des conservateurs puisque, pendant ce temps, on parle moins de la facture salée des sommets du G8 et du G20, des affrontements avec le Parlement ou encore de l'impasse qui persiste autour des documents sur les prisonniers afghans.

◆ ◆ ◆

Et comme c'est la saveur du mois, tout un chacun veut y ajouter son grain de sel, sans égard aux dommages causés. Prenez Jean Chrétien. *«Si c'est faisable, faisons-le»*, a-t-il dit en entrevue à la CBC récemment. Avec le flair politique qu'il a, il devait savoir qu'en lançant cette boutade, il allait nourrir la bête et embêter son successeur.

Pire, sa réplique sert maintenant de caution à quelques libéraux mécontents qui s'emploient à gonfler la rumeur. Après tout, il n'y a que deux personnes qui ont publiquement fait état de discussions de coulisses, sans pouvoir fournir de noms, de dates, de lieux. Et comme par hasard, il s'agit de personnes qui sont, pour des raisons personnelles, en mauvais termes avec M. Ignatieff et son entourage.

Des gens sérieux au sujet d'une fusion ou d'une coalition préélectorale feraient comme Stephen Harper et Peter MacKay en 2003, au moment où ils étaient respectivement chefs de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur. Ils mettraient le train en branle avant d'ébruiter leur plan.

En s'épanchant ainsi sur la place publique, ces libéraux ne font que nuire à leur propre parti et mettent leur chef encore plus sur la sellette. Et chaque fois que Michael Ignatieff essaie de clarifier les faits, ses propos sont déformés. Lorsqu'il a, à Québec, affirmé qu'il ne fermait pas la porte à une coalition parlementaire advenant l'élection d'un gouvernement minoritaire, il n'a fait qu'énoncer une évidence pour tout parti qui espère, même minoritaire, donner un gouvernement stable aux Canadiens.

◆ ◆ ◆

Dans toute cette affaire, c'est l'intervention de Jean Chrétien qui est la plus étonnante, car la faiblesse actuelle du PLC n'est pas attribuable à un malaise subit. Il s'agit d'un mal qui le ronge depuis des années. Jean Chrétien n'en est pas seul responsable, mais il y a contribué.

Les libéraux nostalgiques citent toujours ses trois mandats majoritaires. Il faut rappeler qu'il les doit beaucoup à la division de la droite. Et même si son caucus était toujours dominé par l'Ontario, il a peu fait pour élargir sa base dans d'autres régions. Il n'a pas cherché non plus à armer sa formation contre une droite éventuellement unifiée.

Sous son règne, et en particulier après sa victoire de 2000, le PLC s'est assis sur ses lauriers, absorbé qu'il était par ses guerres intestines. Un exemple de ce laisser-aller se trouve du côté de ses sources de financement. Le PLC a toujours compté sur un soutien solide des entreprises, mais jusqu'en 2000, il déclarait autour de 40 000 donateurs, sinon plus. En 2001, le nombre de donateurs a abruptement chuté, ce qui voulait dire que le parti dépendait encore plus des grandes entreprises.

Malgré cela, Jean Chrétien a fait adopter le financement populaire en 2003. Cette réforme était nécessaire, mais sa façon de l'imposer, sans préparatifs adéquats au sein de son parti, tend à démontrer qu'il visait seulement à embêter son successeur, Paul Martin. Ironiquement, ce n'est pas lui qui en a le plus souffert, mais ceux qui ont suivi, Stéphane Dion et Michael Ignatieff.

Le Parti libéral n'a pas terminé, loin de là, son renouvellement et sa reconstruction. Il était illusoire de croire qu'il pouvait se relever aussi rapidement après le scandale des commandites — un autre héritage de Jean Chrétien. C'était aussi sous-estimer l'adversaire conservateur. La prochaine élection s'annonce donc cruciale pour l'avenir du PLC et de son chef, et les libéraux feraient mieux d'y consacrer leur énergie plutôt que de chasser les chimères.

mcornellier@ledevoir.com

Refus des offres

Shell doit s'expliquer, estime Québec

LISE MILLETTE

Le gouvernement québécois estime avoir travaillé intensivement pour trouver des investisseurs pour la raffinerie Shell de Montréal et croit que l'entreprise doit maintenant s'expliquer.

Le gouvernement se dit prêt à poursuivre son implication dans le processus, mais juge aussi que la société doit justifier les réponses qu'elle a données aux deux offres déposées.

En marge du Grand Prix du Canada, le ministre des Finances, Raymond Bachand, a répété que Shell doit s'expliquer. À son avis, au moins un des investisseurs était très sérieux.

Selon M. Bachand, Shell n'avait pas fait la démonstration claire qu'elle n'avait pas devant elle des acheteurs *«solides aux poches profondes»*.

De son côté, le premier ministre Jean Charest a affirmé que des efforts seront déployés pour tenter de trouver une solution pour les employés qui risquent de perdre leurs emplois

«Nous sommes prêts à faire tous les efforts possibles, mais si on voit que le projet n'aboutit pas, nous devrons accepter de conclure, mais avec une préoccupation, celle que les travailleurs puissent avoir ce qu'il leur faut pour continuer autrement», a-t-il indiqué.

Le premier ministre se dit ouvert à trouver des solutions de rechange ou aider à faire en sorte de bonifier ce qui a été présenté. Sans créer de faux espoirs, il a réitéré que tout sera fait pour maintenir les emplois menacés.

Le négociateur en chef au comité de sauvegarde de la raffinerie, l'ancien ministre conservateur Michael Fortier, est revenu d'une mission aux États-Unis où il est allé rencontrer les dirigeants de Shell. Sans révéler le contenu des discussions, Jean Charest a laissé entendre qu'il possédait de nouvelles pistes.

«M. Fortier a été capable de nous amener des informations qui nous éclairent sur les prochaines étapes, alors nous allons travailler à partir de là pour aller jusqu'au bout», a-t-il confirmé.

Jean Charest a néanmoins précisé que ce secteur d'activité demeure un domaine complexe et que l'État ne veut pas devenir un opérateur de raffinerie. Cela dit, il a insisté pour dire que Québec ne baissait pas les bras.

La Presse canadienne



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Manifestation, en mars, de plusieurs personnalités politiques pour sauver les emplois chez Shell.

Sondage Léger Marketing-*Le Devoir-The Gazette*

Le PQ maintient son avance

ALEC CASTONGUAY

Le gouvernement Charest n'a pas réussi à remonter la pente depuis un mois. Un nouveau sondage Léger Marketing-*Le Devoir-The Gazette* montre qu'il tire toujours de l'arrière dans les intentions de vote et que le taux d'insatisfaction se maintient à un niveau record.

La démission du ministre Tony Tomassi et le projet de loi sur les écoles passerelles n'ont pas permis au gouvernement de reprendre du poil de la bête. En cette fin de session à Québec, le taux d'insatisfaction atteint 76 %, soit exactement le même résultat qu'un mois plus tôt. Près de 20 % des Québécois se disent *«satisfaits»* du gouvernement Charest.

En fait, le taux d'insatisfaction dépasse 70 % depuis mars dernier. *«Ce sont des chiffres très durs. C'est difficile d'imaginer pire»*, affirme Christian Bourque, vice-président de Léger Marketing.

Dans le domaine des intentions de vote, on constate également la même stabilité depuis 30 jours. Le Parti québécois demeure en tête, avec 41 % des intentions de vote, contre 30 % pour le Parti libéral du Québec. Le PLQ a perdu un point depuis un mois, ce qui est dans la marge d'erreur. L'ADQ (13 %), Québec Solidaire (8 %) et le Parti vert du Québec (5 %) suivent dans l'ordre. Le PQ est en avance dans toutes les régions du Québec, même si la lutte est plus serrée à Montréal.

«Les libéraux ont atteint un plancher depuis deux mois. Et les gens restent sur leur position. Ça bouge peu. L'été, qui est souvent plus favorable au gouvernement parce qu'il ne se passe rien et que l'opposition est moins visible, devrait aider Charest», dit Christian Bourque.

Intentions de vote au provincial

Parti	Total	Francos	Non-francos
Parti québécois	**41%**	**49%**	9%
Parti libéral	30%	23%	**64%**
Action démocratique	13%	14%	9%
Québec solidaire	8%	9%	2%
Parti vert	5%	4%	12%
Autre	2%	2%	5%

S'abstient/Annule 13% Ne sait pas 5% Refus 3%

Source: Sondage Léger Marketing juin 2010

Chez les francophones, qui décident du sort de la majorité des circonscriptions lors des élections, le Parti québécois est largement en avance, avec 49 %. Le PLQ récolte 23 % et l'ADQ, 14 %. Québec solidaire (9 %) et le Parti vert (4 %) ferment la marche.

Marois meilleure première ministre

À la question *«qui ferait le meilleur premier ministre du Québec?»*, Pauline Marois maintient son avance. Elle récolte 25 % des intentions de vote, ce qui est comparable aux résultats du mois passé. Jean Charest reçoit 18 % d'appuis, alors qu'Amir Khadir (10 %) et Gérard Deltell (8 %) suivent. Guy Rainville, du Parti vert, est crédité de 1 %.

Encore une fois, près de 38 % des citoyens ont dit ne pas savoir ou ont refusé de répondre. *«C'est constant depuis des mois, ce qui en dit long sur l'opinion des gens»*, dit M. Bourque.

Le sondage a été mené du 7 au 10 juin derniers, auprès de 1015 personnes. Le coup de sonde Internet a été réalisé selon une méthodologie fiable et éprouvée. Un échantillon probabiliste de la même taille présente une marge d'erreur de 3,1 %, 19 fois sur 20.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pauline Marois

Le Bloc progresse légèrement

ALEC CASTONGUAY

Le Bloc québécois a réussi à obtenir quelques points à droite et à gauche depuis un mois, de sorte qu'il augmente son avance dans les intentions de vote au fédéral dans la province, selon un nouveau sondage Léger Marketing-*Le Devoir-The Gazette*.

En mai, le Bloc récoltait 35 % des intentions de vote. Il est maintenant crédité de 39 %, une hausse de 4 %. Le parti souverainiste a ravi un point à chacun des autres partis depuis 30 jours.

Au deuxième rang, le Parti libéral du Canada récolte 25 %, alors que le Parti conservateur reçoit 16 % et le NPD, 15 %. Loin derrière, le Parti vert du Canada récolte 3 %. *«Les libéraux ont monté cet automne, puis descendu, et les conservateurs ne retrouvent pas leur niveau des dernières élections au Québec, ce qui donne comme résultat que le Bloc est seul en tête»*, affirme Christian Bourque, vice-président de Léger Marketing.

Chez les francophones, le Bloc québécois poursuit sa domination, avec 45 % des intentions de vote, suivi du Parti libéral (21 %), du Parti conservateur (15 %) et du NPD (15 %). *«S'il y avait une élection fédérale, le Bloc récolterait une majorité de sièges au Québec»*, dit M. Bourque.

Le sondeur affirme que les rumeurs d'alliance ou de fusion entre le Parti libéral du Canada et le NPD n'ont pas eu d'impact chez les électeurs. *«Si l'engouement était fort, on aurait vu une hausse des intentions de vote du PLC et du NPD. Mais ce n'est pas le cas. Soit c'est trop embryonnaire, soit les gens ne sont pas intéressés. Il faudra attendre avant de porter un jugement.»*

Intentions de vote des Québécois au fédéral

Parti	Total	Francos	Non-francos
Bloc québécois	**39%**	**45%**	13%
Parti libéral du Canada	25%	21%	**44%**
Parti conservateur	16%	15%	22%
Nouveau Parti démocratique	15%	15%	14%
Parti vert du Canada	3%	3%	6%
Autre	1%	1%	2%

S'abstient/Annule 9% Ne sait pas 5% Refus 1%

Source: Sondage Léger Marketing juin 2010

Le Bloc québécois demeure premier dans toutes les régions de la province. La lutte est cependant plus serrée à Québec, où le Bloc récolte 32 % et le Parti conservateur, 28 %. Le PLC et le NPD sont 10 points derrière les conservateurs dans cette région. La marge d'erreur est toutefois plus grande pour les sous-groupes régionaux.

Le taux d'insatisfaction demeure élevé

Depuis janvier, le taux d'insatisfaction envers le gouvernement Harper au Québec se maintient à plus de 70 %. Le dernier mois n'a pas fait exception. Ainsi, 71 % des Québécois se disent *«insatisfaits»* ou *«très insatisfaits»* du gouvernement. En mai, ils étaient 70 %. Les *«très insatisfaits»* sont 39 %.

En revanche, 24 % des Québécois se disent *«satisfaits»* du gouvernement conservateur. Ils sont 2 % à se dire *«très satisfaits»*. Christian Bourque constate que la controverse sur les coûts de sécurité du G8 et du G20, ou encore le débat sur l'avortement, n'ont pas influé sur le taux de satisfaction. *«Le gouvernement Harper est à son plancher depuis longtemps. L'été qui approche, alors que c'est calme sur le front politique, pourrait l'aider»*, dit-il.

Le sondage a été mené du 7 au 10 juin, auprès de 1015 personnes. Le coup de sonde Internet a été réalisé selon une méthodologie fiable et éprouvée. Un échantillon probabiliste de la même taille présente une marge d'erreur de 3,1 %, 19 fois sur 20.

Le Devoir



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Gilles Duceppe

ACTUALITÉS

***Le Devoir,* c'est moi**

Le devoir de lutter contre l'homophobie

Faire partie du *Devoir*, c'est y travailler, l'appuyer, le lire assidûment. De cette communauté, qui s'est construite depuis 100 ans, nous avons retenu quelques portraits. Chaque lundi, jusqu'en décembre, nous vous présenterons un lecteur, une lectrice, du Québec comme d'ailleurs, abonné récent ou fidèle d'entre les fidèles, dont nous nourrissons le féroce appétit pour l'information, comme c'est le cas pour notre lecteur de cette semaine.

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Porte-parole disponible et toujours au fait des plus récentes actualités, Laurent McCutcheon lutte contre l'homophobie sur toutes les tribunes. Mais bien avant que les médias ne l'adoptent, c'est lui qui les avait adoptés.

L'homme donne du travail aux camelots: *Le Devoir, La Presse, Le Journal de Montréal, Les Affaires*, sans compter de nombreux magazines, tout cela se bouscule au portillon de sa petite oasis de paix en plein cœur du Centre-Sud montréalais. *«Si un matin les journaux ne sont pas là, ça ne va pas. Ça doit être une maladie!»,* confesse en riant le président et fondateur de la Fondation Émergence.

Une passion pour l'information qu'il croit tenir de son enfance, alors que son père, un ouvrier de Thetford Mines, l'emmenait aux assemblées politiques. Puis, ce sont les années soixante-dix. Laurent étudie en France quand la Crise d'octobre éclate.

Chaque jour, la Maison du Québec lui livre les manchettes… par télégraphe interposé. La technologie le sauve aujourd'hui de tout malaise de sevrage médiatique, puisqu'il consulte *Le Devoir*, sa *«référence»*, même les jours de farniente, de son ponton en plein milieu du lac des Deux-Montagnes, grâce à son téléphone intelligent. Et, lors de notre rencontre, son conjoint attendait avec impatience la livraison d'un iPad…

100 ans
de regards
sur l'information

Allié

Les médias ont été non seulement un miroir de la société, mais aussi un allié pendant ces trente dernières années de militantisme. *«On parle beaucoup d'homosexualité dans les médias, on ne peut pas dire que c'est un sujet tabou et, en règle générale, c'est abordé de façon correcte»,* se réjouit M. McCutcheon. *«Sauf les médias sportifs»*, ajoute-t-il, déçu du peu d'échos de la campagne 2010 de la Journée de lutte contre l'homophobie dans les médias sportifs, alors qu'elle visait justement… l'homosexualité dans les vestiaires.

«On ne peut plus ouvertement faire de discrimination; autrefois, on voyait de gros mots à la télé, dans les médias», observe-t-il. Pour lui, la sortie de Daniel Pinard contre la défunte émission *Piment fort* a sonné le glas d'une époque. *«Les médias ont compris qu'on ne pouvait pas laisser passer n'importe quoi. C'est un grand moment dans le traitement de l'information dans les dernières années.»*

Quand vient le temps de s'exprimer avec le franc-parler qu'on lui connaît, le jeune retraité — qui dit travailler comme bénévole encore plus fort que dans ses anciennes fonctions, lui qui a entre autres été président du Conseil de la justice administrative — accepte toutes les invitations. Le jour de l'entrevue, il avait enchaîné cinq apparitions média, dont une à Radio Ville-Marie. Puisqu'il faut militer là où il reste des batailles à mener, le dimanche précédent, il avait prononcé l'homélie devant une église bondée, à la demande de la paroisse. Son souhait? *«J'aimerais seulement que l'Église reconnaisse que deux personnes de même sexe peuvent s'aimer.»*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

M. McCutcheon lutte contre l'homophobie sur toutes les tribunes.

Reconnaissance des conjoints de même sexe ou création d'un secrétariat aux personnes homosexuelles au sein du gouvernement, il a vu aboutir plusieurs des luttes qu'il a portées. Si bien qu'au *«Québec je ne pense pas qu'il y ait d'endroit au monde où il y a une plus grande ouverture, un meilleur accueil, une plus grande reconnaissance juridique et sociale.»*

Selon lui, le Québec doit servir de modèle. *«Avec Internet on produit du matériel de lutte contre l'homophobie dans 14 langues. La demande qui m'a le plus touché? Un groupe iranien qui a demandé une affiche en langue perse.»*

Le Devoir



Publicité des libéraux contre les coûts des sommets du G8 et du G20

Ottawa — Le Parti libéral du Canada (PLC) vient de lancer une campagne publicitaire nationale à la radio dans l'espoir de tirer profit de la colère provoquée au sein de la population par les coûts des sommets du G8 et du G20, qui auront lieu plus tard ce mois-ci.

Les publicités d'une durée de 30 secondes parlent d'un *«gaspillage de 1 milliard»* de la part du premier ministre Stephen Harper.

Le PLC espère que ces publicités, une en anglais et l'autre en français, lui permettront de remplir ses coffres. Dans un courriel adressé à ses fidèles, le parti donne un lien leur permettant d'écouter les messages publicitaires, mais il leur demande aussi de faire des dons de 10 $, 25 $ ou 100 $.

Dans le courriel, le porte-parole du PLC en matière de sécurité publique, Mark Holland, prévient que l'enjeu dépasse les blagues qui circulent au sujet du lac artificiel creusé au centre des médias du sommet du G20, à Toronto.

M. Holland affirme que le gouvernement conservateur pourrait tenter de provoquer la tenue d'élections avant que la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, ne puisse déposer son rapport sur les coûts des sommets, l'automne prochain. Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a répondu à la campagne publicitaire libérale en disant que l'argent dépensé avait en majeure partie été consacré à la sécurité.

«Si nous sommes pour tenir un sommet international avec les dirigeants du monde — représentant 80 % du PIB [produit intérieur brut] *de la planète —, il est obligatoire que nous ayons une sécurité complète et adéquate dans notre pays»*, a-t-il déclaré.

«Si le Canada est pour prendre sa place dans le monde, et nous avons un rôle de leader dans le monde, nous devons payer les factures pour ce genre de sommet», a ajouté M. Flaherty.

La Presse canadienne

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2010-06-12

Lotto 6/49 — 03 11 14 20 41 47 — compl. 09

	Gagnants	Lots
6/6	0	7 199 442,00 $
5/6+C	5	54 542,10 $
5/6	111	2 029,50 $
4/6	6 322	67,50 $
3/6	120 417	10,00 $
2/6+C	101 318	5,00 $
Ventes totales :		13 730 964 $

Prochain gros lot (approx.) : 11 000 000 $

Québec 49 — 01 13 16 17 23 46 — compl. 24

	Gagnants	Lots
6/6	0	2 000 000,00 $
5/6+C	0	75 000,00 $
5/6	10	750,00 $
4/6	717	75,00 $
3/6	13 158	10,00 $
2/6+C	9 681	5,00 $
Ventes totales :		697 035,00 $

Extra 2703656

Résultats des tirages du : 2010-06-11

Lotto MAX — 02 07 12 25 29 32 35 — COMPLÉMENTAIRE (C) : 26

	GAGNANTS	LOTS
7/7	0	50 000 000,00 $
6/7+C	2	582 697,70 $
6/7	207	5 395,60 $
5/7	11 635	120,00 $
4/7	256 552	20,00 $
3/7+C	237 069	20,00 $
3/7	2 255 166	Participation gratuite
Ventes totales :		90 014 275 $
Prochain gros lot :		**50 000 000 $**

Extra 1199926

+ MAXMILLIONS 45 lots de 1 million $ (approximatif)

MAXMILLIONS — 27 lots de 1 million $

SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES

03 08 12 14 19 33 37	04 05 09 12 31 44 46 *
08 15 26 29 35 36 44	09 11 20 21 22 38 42
02 09 10 12 17 18 39	19 28 32 34 36 42 47
06 11 15 28 29 37 45 *	02 05 13 28 36 44 45
07 15 22 23 30 47 48	07 21 29 33 42 46 48
03 08 24 31 35 40 42	01 06 07 22 31 32 33
04 18 19 30 41 48 49	07 10 25 36 41 45 49 *
03 13 19 40 44 45 46 *	06 19 20 25 39 42 48
02 03 09 22 25 28 31	03 10 19 23 24 29 46
04 10 24 28 33 35 41 *	09 13 20 24 38 43 49 *
07 16 23 25 27 30 35	01 02 15 31 35 41 48
03 12 27 36 39 43 45	07 24 29 32 37 44 48
02 09 26 27 31 33 49	07 20 25 28 31 43 47
09 10 14 21 30 37 49	

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

* il y a plus d'un gagnant pour cette sélection, donc ce lot sera partagé.

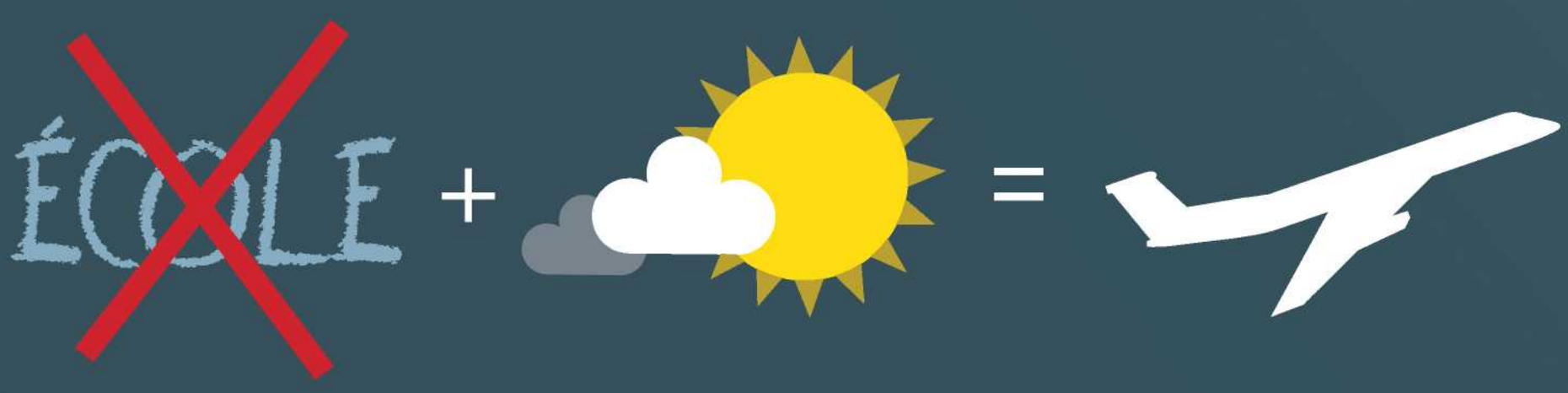
lotoquebec.com/video

porter
raffinée sur toute la ligne

20 % de rabais sur tous les vols Porter.

L'école est finie.
Vive les vacances avec 20 % de rabais.

Mentionnez le code JUIN20
Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages avant le 14 juin.





Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 14 juin.

Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 20 %.
Mentionnez le code JUIN20 pour en profiter.

TORONTO	HALIFAX	ST. JOHN'S	SUDBURY	THUNDER BAY
23 par jour	Dès le 25 juin	Dès le 25 juin		
72* $	96* $	128* $	128* $	128* $

BOSTON	CHICAGO	NEW YORK
120* $	136* $	104* $

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

* Réservez avant le 14 juin 2010 pour vos trajets avant le 15 décembre 2010. Porter peut exiger des réservations jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

www.flyporter.com

ACTUALITÉS

Leur corps, leur choix

Manifestation en noir contre « les menaces antichoix »

STÉPHANE BAILLARGEON

C'est à l'ombre de la statue de John A. Macdonald, le premier premier ministre du Canada, avec en toile de fond la cathédrale catholique Marie-Reine-du-Monde, qu'environ trois cents personnes ont participé hier après-midi, à Montréal, à une manifestation pour dénoncer *«les menaces conservatrices antichoix du gouvernement Harper»*, selon la formulation des organisateurs.

Les discours du square Dorchester, sur le thème «Nos corps, nos choix», ont attaqué la recrudescence du mouvement pro-vie au pays, par exemple avec les récents commentaires du cardinal Marc Ouellet de Québec. Ils ont particulièrement dénoncé le refus du gouvernement de financer les services d'avortement dans un plan international du G8 en faveur de la santé maternelle.

«Stephen Harper répète ad nauseam *qu'il ne veut pas rouvrir le débat sur l'avortement au Canada, mais ça ne l'empêche pas de s'entourer de députés et de personnes qui ne veulent que ça»*, a dit Nathalie Parent, présidente de la Fédération du Québec pour le planning des naissances, coorganisatrice de la manifestation avec la Fédération des femmes du Québec (FFQ). *«Le mouvement antichoix, très près de la droite religieuse et fondamentaliste, est très proche du pouvoir à Ottawa.»*

Mme Parent a rappelé que, chaque année, environ 20 millions de femmes dans le monde recourent à l'avortement *«dans des conditions dangereuses»*. Huit millions d'entre elles subiraient des séquelles et autour de 70 000 en meurent selon les estimations.

En leur mémoire, les organisatrices avaient invité les participantes à se vêtir de noir et à apporter un cintre, triste symbole des avortements clandestins. Après les allocutions, les manifestantes se sont couchées au sol, ont posé le ceintre sur leur ventre et ont observé trois minutes de silence, près de la statue et de l'église.

La présidente de la FFQ a généralisé le problème en affirmant que le gouvernement Harper tente d'éroder *«la capacité démocratique»* au pays. Elle a rappelé qu'Ottawa retire maintenant son appui financier aux groupes de défense des droits des femmes, et particulièrement à ceux qui critiquent la position gouvernementale sur l'avortement. Le fédéral a coupé les vivres à au moins une douzaine de groupes au cours des dernières semaines.

«Il n'y a plus de place dans les programmes de financement fédéraux pour nous et pour des dizaines d'autres groupes qui défendent des droits», explique en entrevue au *Devoir* la présidente de la FFQ, Alexa Conradi. Sa Fédération craint de perdre en 2011 quelque 225 000 $ de subvention du fédéral sur un budget annuel d'environ 600 000 $.

«C'est même risqué de participer à une manifestation comme celle-ci, a poursuivi Mme Conradi. *Les subventions ne sont ou ne seront plus versées qu'aux groupes qui viennent en aide directe aux femmes. C'est finalement une stratégie pour déconstruire la capacité d'une société démocratique d'entendre de multiples voix, y compris discordantes. Pour nous, c'est une attaque directe aux droits des femmes, mais aussi une attaque directe de la démocratie.»*

Le Devoir



MARTINE ELOY

Chaque année, environ 20 millions de femmes dans le monde recourent à l'avortement «dans des conditions dangereuses», selon les organisateurs de la manifestation.

Flaherty se penche sur le Régime de pensions

Charlottetown — Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, espère sortir de sa réunion avec ses homologues provinciaux avec en poche une entente sur la façon dont devrait être menée la réforme du régime de retraite au Canada.

M. Flaherty et les ministres des Finances des provinces et des territoires se trouvent dans un centre de villégiature de l'Île-du-Prince-Édouard.

La rencontre a lieu alors que l'on craint de plus en plus que les gens — en particulier ceux de la classe moyenne — ne mettent pas suffisamment d'argent de côté en prévision de leur retraite et qu'ils doivent faire face à une baisse de leur niveau de vie.

Le ministre Flaherty propose une série d'initiatives incluant une augmentation modeste et graduelle des contributions au Régime de pensions du Canada (RPC).

«J'ai clairement indiqué depuis le début que le premier principe du gouvernement est de ne causer aucun tort», a-t-il affirmé dimanche.

«Nous avons un Régime de pensions du Canada que le monde envie et qui est solide pour les 75 prochaines années», a ajouté le ministre.

La façon dont les contributions au RPC devraient être augmentées fait actuellement l'objet d'un débat. Le principal groupe de pression représentant les petites entreprises du pays, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, s'oppose catégoriquement à tout ce qui pourrait accroître les primes versées au RPC.

Souhait

Quant à lui, le président du Congrès du travail du Canada, Ken Georgetti, souhaite que les primes soient doublées.

«Doubler [les primes] *assurerait que tous les Canadiens aient une pension de base qui les placerait au-dessus du seuil de pauvreté»*, a-t-il déclaré hier à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

«Cela ne coûterait que quelque six cents par heure [...] *environ un café au lait par semaine pour une avoir la sécurité d'une pension pour chaque Canadien, et je crois que ce n'est pas trop demander»*, a ajouté M. Georgetti.

Cependant, M. Flaherty a dit douter que les provinces acceptent de doubler le RPC. Il a aussi indiqué qu'une hausse de la sorte pourrait nuire à l'économie et constituer un lourd fardeau pour les entreprises et les travailleurs autonomes.

«Si vous êtes travailleur autonome, vous devez payer la part de l'employeur en plus de la part de l'employé, alors le pourcentage devient pas mal élevé», a-t-il affirmé.

La Presse canadienne

CYCLISTES ET PIÉTONS D'ABORD !



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

DES DIZAINES DE CITOYENS *ont réclamé, hier après-midi, l'aménagement de passages pour piétons et cyclistes sur les voies ferrées qui séparent les arrondissements Plateau-Mont-Royal et Rosemont–La Petite-Patrie à Montréal. Les manifestants, pour la plupart des personnes qui vivent aux abords de la ligne de chemin de fer du Canadien Pacifique, ont également déploré le zèle des agents de la compagnie ferroviaire qui, en plus de dresser des constats d'infraction à ceux qui entrent sans permission sur le domaine ferroviaire, réparent avec une grande rapidité les brèches dans les clôtures le délimitant.*

Des millions de litres d'eau usées dans les villes canadiennes

Ottawa — Exception faite du pétrole, l'eau d'égout constitue le plus important contaminant déversé dans les grandes villes canadiennes.

C'est ce que conclut une analyse menée par La Presse canadienne, qui s'est appuyée sur base de données fédérale. Celle-ci, utilisée par le gouvernement pour faire la chasse aux pollueurs, fait l'inventaire de tous les déversements survenus entre janvier 2004 et avril 2009.

Selon ce document, 6555 déversements ont touché une quinzaine de grandes villes canadiennes depuis six ans.

Et alors que le pétrole est présent dans 55 % des cas, les eaux d'égout y sont dans une proportion de 8 %. Ce pourcentage fait des eaux usées le principal contaminant des cours d'eau du pays.

De tous les déversements dénombrés dans le document, celui de Calgary est le plus sérieux. Le 17 juin 2005, ce sont 300 millions de litres qui se sont écoulés de la centrale d'épuration des eaux usées. Les inondations qui ont touché la région seraient à blâmer dans cette affaire.

Par ailleurs, à Ottawa, 190 millions de litres se sont écoulés, peut-on lire dans le rapport. Il aura fallu plus de 2000 jours pour colmater la fuite, qui a été rapportée près de dix ans après avoir commencé.

La Presse canadienne a dû patienter deux ans et déposer une plainte au Commissaire à l'information du Canada afin d'obtenir cette base de données.

La Presse canadienne

Mine d'amiante Jeffrey

La dernière offre patronale est acceptée

Asbestos — Une première étape a été franchie hier pour la réouverture de la mine d'amiante Jeffrey, à Asbestos, puisque les travailleurs se sont prononcés en faveur de la dernière offre patronale.

Le président du syndicat, Rodrigue Chartier, a indiqué que les salariés avaient accepté, dans une proportion de 72,5 %, le nouveau contrat de travail d'une durée de cinq ans proposé par le président de la mine, Bernard Coulombe.

Ce dernier avait par ailleurs indiqué qu'en cas de refus la mine, dont la production a cessé depuis octobre dernier, déclarerait faillite. M. Chartier a expliqué qu'en vertu de l'entente, les salariés devront souscrire annuellement 10 % de leur salaire, et ce, du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2017. *«Ce n'est pas une concession, mais une exigence du gouvernement»*, a-t-il précisé.

«Les seuls qui supportent l'entreprise financièrement, c'est encore une fois les travailleurs avec l'aide du gouvernement», a-t-il dénoncé. Selon lui, en 2014, les salariés travailleront au taux horaire de 1990 de 15,93 $. Mais le syndicaliste croit que les employés n'en pouvaient plus de l'insécurité qui les tenaillait et que c'est pour cette raison qu'ils ont décidé d'entériner l'offre de la compagnie.

Le ministre du Développement économique, Clément Gignac, avait imposé le règlement d'une nouvelle convention collective pour présenter au Conseil des ministres la demande d'une garantie de prêt de 58 millions de dollars pour terminer les travaux de la mine souterraine.

Ces travaux assureraient la survie de Jeffrey pour 25 ans et feraient augmenter ses effectifs à 450 travailleurs. Selon M. Chartier, rien n'est cependant gagné avec ce vote puisque le sort de la mine demeure entre les mains du gouvernement. *«S'il n'y a pas de financement de la partie du gouvernement, c'est simple, la mine ferme, qu'on ait accepté le projet ou pas»*, a-t-il affirmé. Mais il estime que cela est à l'avantage de Québec d'octroyer le prêt puisque le gouvernement devra, dans le cas contraire, soutenir financièrement les 350 travailleurs de la mine et leurs familles.

En 2004, la mine Jeffrey s'était placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers et n'avait finalement remboursé que 9 millions des 58,6 millions qu'elle devait encore à la Caisse de dépôt et placement, qui lui avait avancé 40 millions en 1996 pour commencer les travaux de construction de sa mine souterraine.

La Presse canadienne



Découvrez leur savoir-faire traditionnel
La Savonnerie Olivier Saguenay • La Verrerie d'art Touverre

ARTISANS À L'ŒUVRE

Ce soir 21 h
Rediffusions : mardi 11 h 30, mercredi 6 h 30

EN COLLABORATION AVEC : réseau ÉCONOMUSÉE www.economusees.com

canal SAVOIR

> POUR TOUT SAVOIR : **WWW.CANALSAVOIR.TV**

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

ACTUALITÉS

EN BREF

Commission Bastarache : c'est parti !

La commission Bastarache tient aujourd'hui des audiences pour le statut de participant C'est aujourd'hui que s'amorce à Québec la commission Bastarache, qui se penchera sur le processus de nomination des juges.Présidée par l'ancien juge à la Cour suprême Michel Bastarache, la commission tiendra aujourd'hui, et si nécessaire demain, des audiences qui serviront à déterminer qui aura le statut de participant à l'enquête publique.Cette commission a été créée à la suite d'allégations de l'ancien ministre de la Justice Marc Bellemare, qui a soutenu avoir été l'objet de pressions de collecteurs de fonds du Parti libéral du Québec au moment où il devait nommer des juges.
Me Bellemare ne sollicite toutefois pas le statut de participant. Il pourrait néanmoins être convoqué comme témoin, à la mi-août. Le premier ministre Jean Charest, le PLQ ainsi que le Parti québécois, notamment, ont soumis des demandes pour obtenir le statut de participant. En vertu des règles édictées par le juge Bastarache, les participants pourront être assistés par un avocat et auront la possibilité de suggérer aux procureurs de la commission de convoquer certains témoins. – *La Presse canadienne*

La CSN optimiste

Québec — La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, est optimiste quant à la possibilité de parvenir à des ententes négociées avec Québec pour les travailleurs du secteur public avant les vacances estivales. En entrevue à La Presse canadienne samedi, Mme Carbonneau a déclaré qu'il est tout à fait possible de parvenir à un accord global avant l'été, si la volonté politique est au rendez-vous. Elle a d'ailleurs exhorté ses homologues à aller dans cette direction, ajoutant que, pour la population du Québec et pour les 475 000 travailleurs du secteur public, c'était la meilleure chose qui puisse arriver. Elle a également souligné que cela faisait près de dix ans que ces travailleurs n'avaient pas connu d'améliorations de travail. De plus, pour Mme Carbonneau, la démonstration a été faite au cours des dernières semaines avec la multiplication des ententes, notamment dans le secteur de l'éducation et de la santé, que *«lorsque l'on veut, l'on peut»*. Par ailleurs, le Front commun SISP-CSN-FTQ dévoilera une bannière ce matin à Montréal afin de transmettre le message qu'il est temps que les employés de l'État parviennent à des ententes avec le gouvernement. Les travailleurs de ces trois syndicats procéderont également à une opération de placardage des milieux de travail des secteurs de la santé, de l'éducation et de la fonction publique pour rappeler à leurs employeurs leur détermination de conclure des conventions collectives. – *La Presse canadienne*

Héma-Québec en grève

Les quelque 375 techniciens de laboratoire d'Héma-Québec, à Montréal, déclencheront une grève de cinq jours, à compter de demain. La direction de l'organisme affirme que le débrayage ne nuira pas à ses activités. Les collectes de sang auront lieu comme prévu. Les trois syndicats impliqués ont accepté d'assurer les services essentiels pendant la grève qui prendra fin samedi soir. La porte-parole d'Héma-Québec, Manon Pépin, précise que des mesures ont été mises en place afin de fournir des produits sanguins aux centres hospitaliers, sans perturbation. Selon Mme Pépin, les négociations se poursuivent avec les syndicats, et se déroulent relativement bien. Elles achoppent toujours sur les salaires et les régimes de retraite. – *La Presse canadienne*

Accident d'autocar ce week-end en Suisse

Rapatriement des rescapés canadiens

La grande majorité des rescapés canadiens de l'accident d'autocar, qui a causé la mort d'un couple d'Ontariens dans les Alpes suisses samedi, seront rapatriés au pays aujourd'hui, a annoncé hier à l'AFP la police helvétique.

«Le rapatriement, qui est organisé par le consulat, va démarrer demain [aujourd'hui] *vers le Canada»*, a expliqué un porte-parole de la police du Valais, Markus Rieder.

«L'objectif, c'est qu'un maximum de personnes puissent rentrer demain [lundi] *au Canada»*, a-t-il dit, précisant que cela concernait une quarantaine des 48 passagers — tous ressortissants canadiens — qui se trouvaient dans l'autocar au moment de la sortie de route.

L'accident a fait deux morts et 31 blessés.

Selon ce qu'a rapporté Radio-Canada, hier, plusieurs victimes de l'accident seraient originaires de Martintown et de Cornwall, dans l'Est ontarien. L'organisateur du voyage, le prêtre à la retraite de Martintown, Tom Villeneuve, est toujours hospitalisé. Il souffrirait de fractures aux côtes.

L'agence Jolly Tours située à Cornwall et qui coordonnait le voyage en Europe a refusé de commenter.

Les deux victimes, un homme de 71 ans et son épouse âgée de 67 ans, ont perdu la vie lorsque l'autocar a quitté la route et s'est renversé sur le côté droit à l'extérieur du village de Reckingen, près de la capitale suisse, Berne.

Les deux voyageurs sont décédés sur les lieux de l'accident. Leur identité n'a pas été rendue publique. Sur les 31 blessés, deux ont pu quitter l'hôpital samedi soir et une quinzaine hier, selon la police.



SACHA BITTEL AGENCE FRANCE-PRESSE

L'accident d'autocar dans les Alpes suisses samedi a fait 2 morts et 31 blessés.

«Six autres vont pouvoir quitter l'hôpital demain. En revanche, sept qui ont été plus grièvement blessés mais dont les jours ne sont pas en danger devront rester hospitalisés une semaine ou dans tous les cas quelques jours», a encore expliqué le porte-parole.

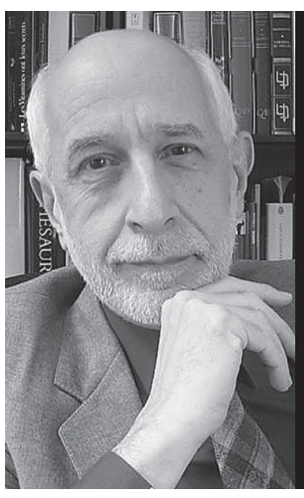
La police suisse a ouvert une enquête samedi, qui a déjà permis d'exclure l'hypothèse de l'alcoolémie pour le chauffeur. L'autocar lui-même était pratiquement neuf. M. Rieder a par ailleurs affirmé hier à *La Presse canadienne* que le chauffeur ne roulait pas trop vite au moment de l'accident.

L'enquête se concentre plutôt sur la piste d'un motard qui a dépassé le véhicule juste avant le drame, ce qui aurait *«gêné le chauffeur»*, explique M. Rieder.

«Le chauffeur et la guide ont raconté que le car avait fait un écart à la suite du dépassement d'un motard», qui était toujours recherché activement hier, a-t-il indiqué.

L'autocar, qui transportait un groupe de retraités canadiens, était parti samedi matin de la station touristique de Zermatt pour se rendre en Autriche. Le conducteur, un Allemand, âgé de 73 ans, et la guide touristique suisse n'ont pas été blessés.

Agence France-Presse et La Presse canadienne



Congédié ?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

GRAND CONCOURS
J'HABILLE MA VIE EN BOVET

Pour la Fête des Pères
Le Dimanche 20 juin
Courez la chance de
GAGNER
1 000 $
en vêtements chez BOVET.



Avec la participation
LE DEVOIR Bovet

VISITEZ LE WWW.BOVET.CA POUR TROUVER NOS ADRESSES ET LES RÈGLEMENTS DU CONCOURS.

LE DEVOIR Retournez à : J'HABILLE MA VIE EN BOVET
2050, rue de Bleury, 9e Étage, Montréal (Qc) H3A 3S1

LE TIRAGE AURA LIEU LE 22 JUIN 2010 À 15 H.

Faites-nous parvenir votre coupon de participation avant le lundi 21 juin 2010 à 17 h 30. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir et sur *www.ledevoir.com/concours*

Nom : _____
Adresse : _____ App. : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : (rés.) _____ (bur.) _____
Courriel : _____
Question d'habileté : (8 x 7) + (18 x 9) x 26 = _____
Abonné(e) : Oui ❑ Non ❑ Vous désirez recevoir de la sollicitation du Devoir : Oui ❑ Non ❑

LA VIE OFFRE BIEN PLUS QU'UNE VOLVO. IL Y A LA JOIE DE FÊTER LE RETOUR DU PRINTEMPS ET DE L'INTÉGRER À SON QUOTIDIEN. C'EST POURQUOI VOUS TROUVEREZ DES NOUVELLES OFFRES D'ALLOCATIONS EXCEPTIONNELLES PENDANT NOTRE ÉVÉNEMENT « LA VIE, C'EST LE PRINTEMPS ».



VOLVO C30 2011

379 $ Mensualité de location basée sur un terme de 48 mois Avec un acompte de 650 $*



+ 1,000 $ En accessoires sans frais**

L'ÉVÉNEMENT « LA VIE, C'EST LE PRINTEMPS » DE VOLVO
découvrez-en davantage sur www.johnscottivolvo.com
concessionaires de livraison en Europe
Volvo. pour la vie

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE 4315, boul. Métropolitain Est Saint-Léonard
1 888 378-3167

*Offres à durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux acheteurs au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemples de location sur la C30 T5 Level 1 2011. Taux de location annuel de 3,9 % pour 48 mois (à titre informatif seulement : taux de location annuel en vigueur de 6,97 % avec abandon de la remise en espèces pour les clients du financement/location). La mensualité est de 378,18 $ avec un acompte de 650 $ ou valeur de reprise équivalente; première mensualité et dépôt de garantie payables à la signature du contrat de crédit-bail. Obligation de location totale incluant l'acompte est de 18 801,68 $. Les frais de transport et d'inspection préliminaire de 1 715 $, les autres taxes et les frais d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement sont en sus. La location alloue un nombre total de 20 000 km (0,15 $ par km supplémentaire). Les mensualités et les dépôts de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Prix d'achat en fin de location, 15 792 $ plus les taxes. **L'offre de 1 000 $ en accessoires sans frais est disponible à la location ou à l'achat d'une Volvo neuve 2010 ou 2011. Le rabais des accessoires sans frais sera déduit du prix des accessoires admissibles avant taxes. Toute portion non utilisée de ce rabais ne sera pas remboursée et elle ne peut pas être accumulée pour s'en servir à l'avenir. À la place de l'offre de 1 000 $ en accessoires sans frais, le client a l'option de recevoir un crédit de 500 $ pour réduire le prix négocié avant taxes des véhicules admissibles. L'offre se termine le 31 mai 2010. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et peut devoir commander ou échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ©2010 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. « Volvo. pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com

ÉDITORIAL

Aide sociale

Solidarité de façade

Quel ministère de la Solidarité sociale digne de ce nom peut bien un jour célébrer la «richesse» d'un plan de lutte contre la pauvreté et, le lendemain, élaborer des scénarios visant à réduire les prestations d'aide sociale des bénéficiaires les plus vulnérables?

Voilà un autre magnifique exemple d'insensibilité gouvernementale, servi sur un plateau de mauvaise foi par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad. En songeant même à couper les prestations d'aide sociale des plus démunis, sous prétexte de course au déficit zéro, il succombe à une vision technocratique désincarnée lui faisant perdre absolument tout sens des dimensions humaines, pourtant au cœur de sa mission.

En admettant du bout des lèvres la semaine dernière à l'Assemblée nationale que son ministère travaillait sur des *«scénarios»* visant à abolir l'allocation pour *«contraintes temporaires»*, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a vanté dans un même élan les mérites de la politique de son gouvernement, axée sur la *«valorisation des efforts au travail»*. S'il y a en effet des vertus évidentes à la réinsertion au travail et à l'autonomie économique qui peut en résulter, il faut s'insurger contre cette représentation technique qui occulte entièrement les besoins des personnes.



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Selon les révélations faites par *La Presse* la semaine dernière, le ministre Hamad a proposé au Conseil des ministres une série de changements réglementaires touchant l'aide sociale acheminée à des groupes fragilisés. L'opération, qui vise à économiser à terme quelque 30 à 40 millions de dollars, compte réduire les prestations d'aide sociale des mères seules, des couples avec enfant de moins de cinq ans et des prestataires âgés de 55 à 60 ans, jugés démesurément oisifs.

Nous nous offusquons contre la manière de procéder et sommes renversés du mépris contenu dans ces scénarios. La manière: le ministre a joué faux jeu il y a une semaine en célébrant face aux caméras un plan d'action tout neuf qui ne contenait pas une ligne de ces calculs infiniment plus révélateurs que la cassette ressassant l'ajout des *«7 milliards sur cinq ans»*. Le fond: le gouvernement cible les catégories de prestataires — que l'on pense aux mères seules — les plus vulnérables et dont le revenu, avant même ces compressions envisagées, est déjà de 10 % inférieur au seuil de la mesure du panier de consommation.

En supprimant à ces femmes élevant seules des enfants de deux à cinq ans l'équivalent de 120 $ par mois, le gouvernement fragilise les plus impuissants. Ces 120 $ représentent une épicerie, un habit de neige, une assurance habitation ou un titre de transport en commun. Obsédé par l'idée du retour à l'emploi, il ne voit pas qu'il ampute pour certains l'essentiel. Ces femmes ont un faux choix à faire, que le gouvernement ne comprend pas: elles doivent opter pour la réinsertion à un marché du travail inadapté à leur situation familiale ou pour la dépendance à une aide étatique qui ne suffit pas. Plusieurs voudraient bien travailler, mais leurs revenus passeraient entièrement à payer la garderie, si d'aventure elles trouvaient une place!

Cette révélation survient après un an de consultation où tous les groupes représentant les strates pauvres de la société ont fait valoir la nécessité de relever les prestations de base, en plus de multiplier les mesures favorisant le retour à l'emploi. Ce gouvernement, dirigé par un premier ministre qui hésite à remettre une prime salariale de 75 000 $, a choisi de couper les vivres pour forcer le retour au travail. Cela est purement révoltant.

machouinard@ledevoir.com

Élections aux Pays-Bas

À droite toute

Le véritable vainqueur des élections législatives tenues aux Pays-Bas s'appelle Geert Wilders. Il est le patron d'une formation, Parti pour la liberté (PVV), à laquelle on a accolé le label «droite populiste» pour mieux camoufler ses accents d'extrême droite. Toujours est-il que le score obtenu par le PVV en fait un acteur incontournable de la scène politique. À telle enseigne que c'est à se demander comment les mandarins du Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD) pourront écarter Wilders des négociations conséquentes à l'éparpillement des votes. En clair, il est possible que le PVV soit de la future coalition.

Or, lorsque l'on s'arrête à son programme, à ses propositions, il y a de quoi avoir froid dans le dos. Avocat d'une Europe blanche et judéo-chrétienne qui estime que le Coran et *Mein Kampf* sont du pareil au même, Wilders voudrait déporter tous les immigrants musulmans. Évidemment, il voudrait interdire toute addition future d'étrangers de religion musulmane. Enfin, il voudrait que les allocations accordées aux familles soient réservées exclusivement aux Néerlandais qui prient un dieu différent de celui de l'islam. C'est dire.



SERGE TRUFFAUT

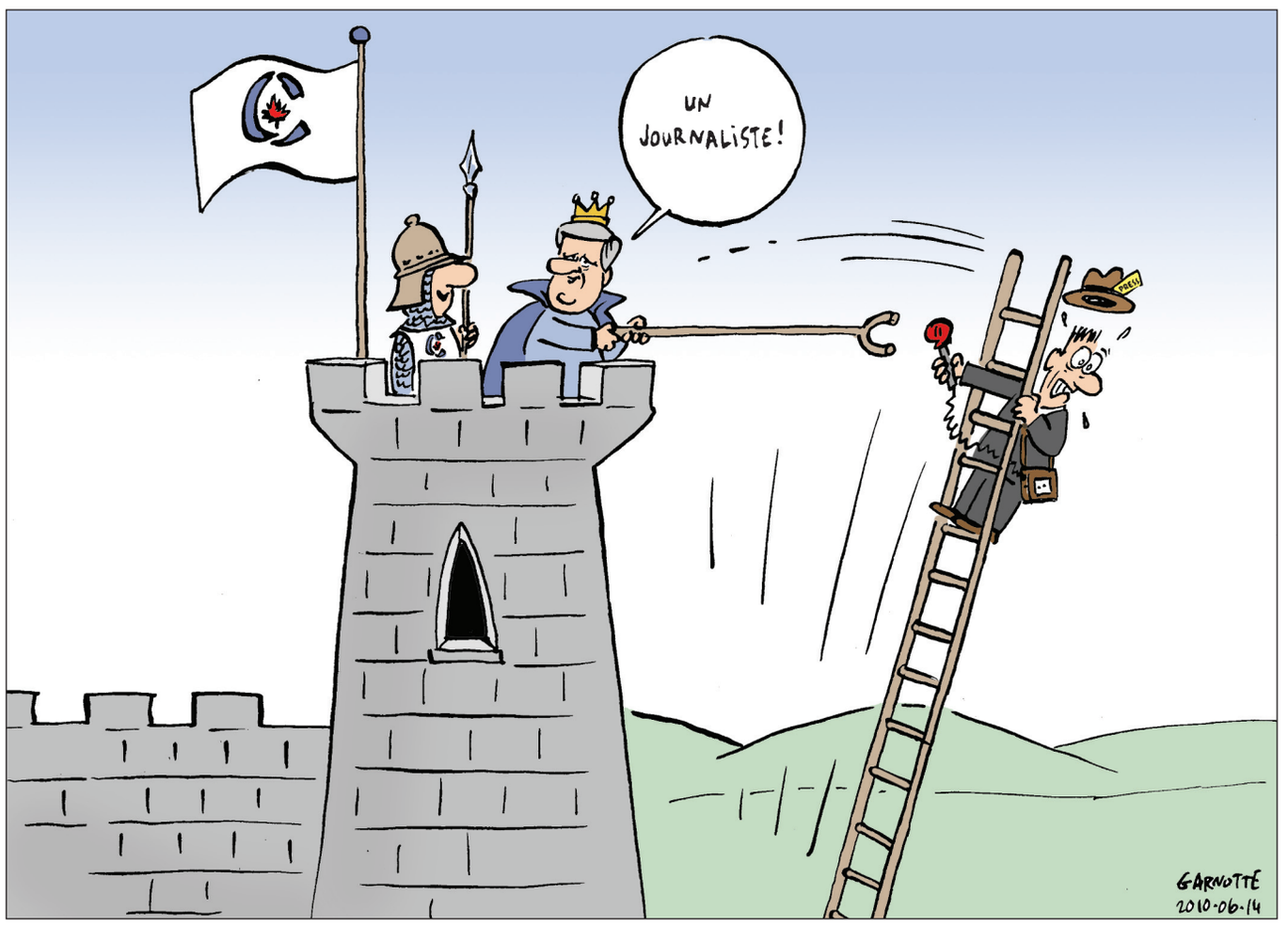
À travers son combat contre l'islam, Wilders vise autre chose. Quoi donc? Le modèle néerlandais. Il lutte contre l'islam pour mieux lutter contre une élite libérale qu'il abhorre parce que c'est elle qui a observé une politique d'immigration de musulmans qu'il juge contraire aux intérêts de la civilisation occidentale. Il s'oppose à l'islam avec l'espoir de tordre le cou à un modèle alliant tolérance et multiculturalisme, hospitalité et respect des différences.

À l'instar de ce qui a été constaté lors des récents scrutins tenus en Europe, Wilders a exploité la crise financière mal gérée, selon lui il va sans dire, par Bruxelles, par ces hauts fonctionnaires qui cultivent l'élargissement géographique de l'Union européenne (UE) au détriment de la nation. De ce constat, le sien, Wilders a extrait, si l'on peut dire, ce slogan: l'UE n'est pas un substitut à la nation.

Cela précisé, la suite s'annonce cahoteuse. Tout d'abord, il faut rappeler que la complexité du système électoral est telle que le pays va être dirigé par une coalition rassemblant un minimum de trois formations. Le Parti populaire pour la liberté et la démocratie ayant fini en tête, le rôle de chef d'orchestre des pourparlers lui revient. Il est possible qu'il discute avec le Parti du travail, de tendance sociale-démocrate, qui a terminé au deuxième rang. Mais bon... Le premier défendant un programme politique contraire à celui du second, ici et là on parie que, s'ils parviennent à une entente, celle-ci sera de courte durée. Autrement dit, d'autres élections seraient tenues d'ici la fin de l'année.

En fait, lorsque l'on s'attarde aux affinités politiques qui existent entre les uns et les autres, on se rend compte qu'il y en a davantage entre le VVD et le PVV de Wilders. Hélas! Trois fois hélas!

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !
Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Shell, de mauvaise foi?

Devant le refus de la pétrolière Shell d'accepter les offres d'achat lui ayant été faites pour sa raffinerie de Montréal-Est, pourquoi le Fonds de solidarité de la FTQ ne fait-il pas une offre en bonne et due forme à la pétrolière? Voilà une occasion en or pour le Fonds de redorer son blason en pérennisant 450 emplois de bonne qualité tout en stabilisant une industrie stratégique pour l'approvisionnement énergétique du Québec. De même, si l'on en croit les employés, syndiqués à la FTQ, il s'agit là d'une belle occasion d'affaires puisque les installations ont été modernisées et sont rentables. À moins que ce ne soit Shell qui soit de mauvaise foi dans cette affaire?

Gabriel Danis
Montréal, le 10 juin 2010

Égoïsme crasse

Le comportement des actionnaires de BP représente à lui seul le marasme du capitalisme boursier actuel. En exigeant de recevoir leurs dividendes, peu importe la situation que BP a créée, ils expriment bien l'égoïsme crasse à la base du problème. En mettant une pression sur les compagnies dont ils sont actionnaires, les investisseurs les poussent à tourner les coins ronds, à générer du profit à tout prix, à faire fi des conditions de travail des ouvriers chinois ou autres, à ne pas établir les protections nécessaires pour protéger les milieux fragiles, et maintenant, ils veulent leur butin. Désolé, ils devraient passer leur tour.

Robert Lortie
Le 10 juin 2010

L'échec de Michael Ignatieff

Au-delà des rumeurs et autres conjectures concernant une alliance entre libéraux et néodémocrates, il faut surtout retenir que le chef libéral, Michael Ignatieff, a lamentablement failli à la tâche comme leader de l'opposition officielle. Depuis son arrivée à la tête de son parti, celui-ci n'a aucunement démontré sa capacité à rassembler ses troupes autour d'un objectif commun, M. Ignatieff, malgré sa réputation d'intellectuel, n'a pas été en mesure de présenter ne fût-ce que le début d'un programme cohérent susceptible de susciter l'adhésion populaire. Pire encore, sous prétexte de ne pas vouloir déclencher d'élection, le chef libéral accepte de se plier aux desiderata du gouvernement Harper. Faut-il le rappeler, le rôle du chef de l'opposition consiste à défendre les intérêts des citoyens opposés aux politiques conservatrices avant tout, et non pas seulement à agir en fonction des sondages.

Tout cela m'amène à conclure que Michael Ignatieff ne possède pas les qualités d'un chef de parti et doit donc céder sa place. Et le plus tôt sera le mieux.

Philippe Dorais
Montréal, le 10 juin 2010

Des évêques dans le trafic

Lorsque je pense au prêcheur itinérant de Nazareth, selon les nouvelles rapportées dans l'Évangile, je le vois, habillé en habit de semaine, marchant parmi le monde et avec le monde, à l'écoute, attentif aux personnes, à leurs soifs et à leurs blessures, débordant de compassion, de respect. Les autorités religieuses du temps lui ont reproché de se tenir avec n'importe qui, soit tous les exclus socio-religieux de l'époque considérés impurs. Mais les gens rencontrés se sont levés.

Alors, aux autorités religieuses d'ici et d'ailleurs, je suggère des immersions dans le monde. Certains le font.

Pas comme dans les rencontres officielles, déguisés en princes d'une autre époque, où ils parlent tout le temps. Prendre une journée par mois (c'est peu) pour se mettre discrètement au diapason de la rue, des lieux de rencontre populaires, des joies et des espoirs, des angoisses et des tristesses de leur peuple. Pour des rencontres à auteur d'homme et de femme, à l'écoute.

Une journée dans la rue principale au centre d'une ville, à observer, une autre en flâneur dans une place d'accueil, un festival de n'importe quoi, ou en stage d'un jour à la Maison des jeunes, ou comme bénévole dans un hôpital, dans une position vulnérable de serviteur [...] Ils en apprendraient des choses importantes et seraient bouleversés. Je l'ai été. Dans un rêve fou, j'ai même vu Benoît XVI et sa curie romaine y retrouver espoir et grande joie… comme des enfants.

Gérard Laverdure
Montréal, le 10 juin 2010

LIBRE OPINION

Paralysie dans la protection du patrimoine

DINU BUMBARU
Directeur des politiques chez Héritage Montréal

Régulièrement, des crises comme celles de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus dans le quartier de Maisonneuve, avec ses grandes orgues et ses peintures exceptionnelles, l'érosion et la banalisation de nos paysages patrimoniaux, les démolitions ou les incendies suspects, voire des projets dans la capitale nationale dont l'arrondissement historique est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO nous rappellent l'incertitude qui plane sur le patrimoine au Québec faute d'une vision d'ensemble, de mécanismes adaptés et d'une volonté ferme de les mettre en œuvre.

Cette situation n'est malheureusement pas nouvelle. Depuis un quart de siècle, les gouvernements se succèdent à Québec, promettant d'apporter les réformes nécessaires, demandant la confiance de la population et sollicitant la collaboration d'organismes comme Héritage Montréal. Peu importe le parti politique, les promesses sont là, mais pas les résultats.

Le Québec n'a pas de politique du patrimoine, et son actuelle loi sur les biens culturels n'est que partiellement appliquée. Bien sûr, on a eu des études, des rapports et une vaste consultation ministérielle en 2008. Mais ce contenu fort intéressant n'a pas l'effet d'une loi moderne et obligeante dotée de mécanismes efficaces et incitatifs, à la hauteur de la valeur exceptionnelle de notre patrimoine et des obligations contemporaines du Québec devant sa population et la communauté internationale à laquelle il participe.

Depuis 25 ans, bien des progrès du patrimoine résultent de l'investissement patient de citoyens, propriétaires et associations devant l'indifférence et l'immobilisme frustrants des pouvoirs publics. Or, la protection et la mise en valeur du patrimoine sont des devoirs personnels et collectifs qui ne peuvent s'accomplir sans l'engagement réel du gouvernement, des municipalités et des institutions qui en dépendent.

Le patrimoine n'est pas qu'une image touchante pour illustrer ses vœux du Nouvel An, auquel on s'intéresse seulement si la situation a dégénéré pour constituer une crise qu'on gère à la pièce. Cette richesse non renouvelable forme notre capital mémoriel et culturel dont nos institutions sont les gardiens. Il faut des règles cohérentes et de l'imagination pour amener des solutions véritables et durables.

En 2006, l'Assemblée nationale adoptait la loi sur le Développement durable qui fait de la protection du patrimoine culturel (bâtiments, paysages, savoir-faire traditionnels, etc.) un principe du développement durable dont le gouvernement assure le respect. Une loi qui associe ainsi Patrimoine culturel et Développement durable est extrêmement rare. Il y a tout lieu de féliciter le Québec pour cette exception que le distingue bien que les résultats concrets tardent à venir comme le démontre le silence des rapports du Commissaire au développement durable sur l'application de ce principe.

Et pourtant, les crises se multiplient et se font de plus en plus complexes au fur et à mesure qu'on repousse des échéances inéluctables; par exemple, le cas du patrimoine religieux qui s'exprime de plus en plus par des crises déchirantes et des débats mal informés comme celle de Très-Saint-Nom-de-Jésus dont la valeur aurait sans doute commandé ailleurs un classement intégral et une stratégie planifiée de mise en valeur culturelle. C'est le cas de tant d'autres bâtiments, sites archéologiques, monuments, fonds d'archives, œuvres d'art, traditions, etc. qui portent la mémoire et l'ADN de l'aventure humaine au Québec dans sa diversité et son authenticité.

Le 18 février dernier, l'Assemblée nationale recevait le projet de loi 82 sur le patrimoine culturel qui marque un pas important, le premier aussi concret en 25 ans. Nous en avons fait un premier examen. Malgré d'importantes questions qu'il suscite notamment sur l'obligation de résultat en matière de protection et d'appui à la mise en valeur, ce projet de loi avance des propositions intéressantes et mérite d'être discuté, bonifié de propositions expliquées aux parlementaires et adopté par l'Assemblée nationale. De nouveau, Héritage Montréal est prêt à participer à cet exercice démocratique. Mais les travaux parlementaires se sont terminés le 11 juin, et on doit constater que le gouvernement et l'opposition ne semblent pas capables de s'entendre sur la procédure parlementaire.

Cette paralysie devient intolérable, car il faut avancer. Le patrimoine a beau être le fondement de notre développement identitaire et culturel, il doit cesser de se retrouver au-dessous de la pile des priorités! Nous appelons donc urgemment tous les membres de l'Assemblée nationale à engager le plus rapidement possible l'examen de ce projet de loi pour que les expériences et commentaires des citoyens et organismes leur soient communiqués dans un cadre efficace et que, collectivement, nous puissions enfin procéder sur cette réforme tant attendue. Il est plus que temps de passer des promesses aux actes.

IDÉES

Rapport du vérificateur général sur les PPP

La corruption de l'intérêt public par le privé

CHRISTIAN BORDELEAU
Candidat au doctorat en politiques publiques à la School of Public Policy and Administration de l'Université Carleton et affilié au Center for Governance and Public Management

Le 9 juin 2010, le vérificateur général du Québec a déposé un rapport à l'Assemblée nationale sur les PPP démontrant sans équivoque que les justifications économiques du gouvernement Charest n'étaient le résultat que d'une comptabilité «créative». Il s'agit d'une pratique courante. Et pour cause. Dans le cadre du feu projet de PPP-Turcot, lors de l'annonce officielle de l'abandon du PPP, *«la ministre Boulet avouait candidement que le rapport "avait été fait au départ pour démontrer que le PPP avait une plus-value de 100 millions de dollars"»* (*État du Québec*, 2010).

Déjà à l'automne 2009, le vérificateur général — dans un rapport qui a participé au changement de nom de l'Agence des PPP pour Infrastructure Québec — affirmait qu'en encaissant des millions pour leurs services, ces firmes *«n'ont pas agi comme des experts indépendants ayant pour objectif de critiquer et de remettre en question les hypothèses posées par PPP Québec, qui les recrutait»*.

Mais de quelles firmes parlent la ministre Boulet et le vérificateur général? Qu'est-ce qui cause ces malversations comptables? Quelle est la conséquence de cette décentralisation administrative (Infrastructure Québec) pour la gestion des deniers publics?



SOURCE CHUM

Maquette du futur CHUM, au centre-ville de Montréal

Qui tripote les chiffres?

Le 22 octobre 2009, le gouvernement Charest a dû abandonner le *«fer de lance de sa réingénierie de l'État québécois»*; l'Agence des PPP fut mise au rancart en raison de son discrédit et Infrastructure Québec fut créée pour coordonner les futurs projets publics. Sur le terrain, il s'agit d'un changement cosmétique visant à améliorer l'aspect «marketing public» des PPP, et encore, le site Web de l'Agence des PPP n'a toujours pas été mis à jour. Infrastructure Québec a droit simplement à ceci: *«Dorénavant, les responsabilités de l'Agence des PPP du Québec seront assumées par Infrastructure Québec»* (ppp.gouv.qc.ca).

Ce maquillage est survenu dans une réaction anticipée au dépôt du rapport du vérificateur général du Québec *«sur les manipulations comptables dans les études commandées à des firmes de comptable en management par l'Agence pour favoriser le choix du mode PPP pour la construction du CHUM»* (*État du Québec*, 2010); le rapport accablant a eu pour effet de «brûler» symboliquement l'Agence, et le nom devait être changé d'un point de vue de communication stratégique de base. Encore aujourd'hui, le vérificateur écrit dans son Rapport spécial que *«les nouvelles analyses de la valeur ajoutée pour ces projets sont basées sur plusieurs des mêmes hypothèses que nous avions jugées inappropriées ou non fondées dans le passé»*. Simplement dit, les firmes sont très créatives avec les taux actuariels utilisés de façon à *«générer des économies»* imaginaires pour stimuler l'enthousiasme politique de la formule PPP, même si cela est littéralement douteux intellectuellement et financièrement.

Analyse objective?

Dans certains milieux, il serait convenu de viser Infrastructure Québec pour ces mauvaises analyses; le problème est qu'Infrastructure Québec est une coquille vide d'expertise visant uniquement à donner un visage public à des analyses réalisées à forts coûts par des intérêts privés. Il est vrai qu'il y a bien un comité de vérification, mais il ne «challenge» rien du tout. Cela est si vrai que dans sa réponse au Rapport spécial 2010, Infrastructure Québec se défend d'avoir effectué un *«choix aléatoire et non fondé»*, car les hypothèses utilisées ont été *«réalisées par des firmes de comptables de renom, dont notamment PriceWaterhouse Coopers, Raymond Chabot Grant Thornton»* —, c'est tout dire.

Où est l'analyse scientifique et objective dans ce «*boys club*» de firmes ayant d'importants intérêts privés dans les schèmes de réalisation en PPP et qui les présentent à l'aide d'acrobaties intellectuelles malhonnêtes? Ce n'est pas pour rien que l'institution du vérificateur général met en garde le Parlement contre l'absence d'analyses «rigoureuses» et le fait que le gouvernement Charest prend une décision *«sans avoir une vision des projets dans leur ensemble quant à leurs coûts globaux et aux budgets de fonctionnement qui seront nécessaires pour ces nouveaux établissements»* (Rapport spécial). Il est clair que la directive politique visant à utiliser ces firmes comme des extensions bureaucratiques est une pratique de gouvernement ignominieuse.

Pourquoi cette comptabilité créative?

Lorsque la ministre Boulet a candidement avoué que le rapport de PriceWaterhouse Coopers pour le feu projet de PPP-Turcot avait été commandé et réalisé *«pour démontrer que le PPP avait une plus-value de 100 millions de dollars»*, elle a illustré, malgré elle, que les firmes privées sont des «mercenaires». Cela est reconnu dans la littérature scientifique pertinente.

Dans les différents pays anglo-saxons, elles sont décrites comme des «*hired-gun*» qui produisent des rapports généralement non scientifiques, peu rigoureux et avec une éthique qui est, telle de la pâte à modeler, subordonnée aux besoins du marché. Elles sont utilisées pour justifier des décisions arbitraires ou idéologiques dans un langage technocratique que peu de citoyens sont en mesure de décoder et encore moins de contester. Les firmes sont utilisées comme des boucliers permettant aux décisions idéologiques, et souvent néfastes pour l'intérêt public, d'être protégées contre la contestation citoyenne.

Ce qui se produit peut être résumé simplement: on demande à des firmes de faire des analyses qui justifieront des choix idéologiques et les citoyens paient des millions pour ces services visant à les exclure. Pour des firmes capitalistes, «le client a toujours raison», sans quoi il ira «voir ailleurs»; elles n'ont pas à respecter quelque règle d'éthique publique que ce soit. En fait, leurs intérêts financiers vont directement à l'encontre de l'intérêt des contribuables. Si tel est le cas, pourquoi avoir recours à ces firmes si un organisme public comme le vérificateur général peut le faire à l'interne rapidement et à moindre coût? Poser la question, c'est y répondre.

Diapason idéologique

Renaud Lachance, à titre de vérificateur général du Québec, possède une éthique publique et évolue dans un environnement institutionnel qui lui permet de «dire la vérité au pouvoir», ce qui n'est pas le cas des firmes privées. Lorsqu'un gouvernement idéologique désire réaliser des PPP de sorte à en faire un «bar ouvert» pour les petits amis, il est plus intéressant d'avoir recours à des firmes privées que l'on peut acheter et qui, dans tous les cas, sont au diapason idéologique du gouvernement en raison des contrats de management qu'elles récoltent — et récolteront — au moyen de l'orgie contractuelle engendrée par ces concessions antidémocratiques s'étalant sur des générations.

Le vérificateur a raison de s'inquiéter de la dérive dans la structure de gouvernance et du fait qu'elle *«ne favorise pas l'imputabilité»* (Rapport spécial); cela concorde avec la littérature scientifique. Si le gouvernement ne fait pas marche arrière, il s'agira *ex ante* d'une corruption à grande échelle de l'intérêt public par des firmes privées — la plus importante de l'histoire du Québec financièrement —, et les risques théoriques de corruption sectorielle et individuelle *ex post* sont effarants dans une structure aussi horizontalement décentralisée dans les mains d'intérêts privés.

Présence canadienne en Afghanistan

Que se passera-t-il après juillet 2011 ?

SUZANNE LOISELLE
ET RAYMOND LEGAULT
Membres du Collectif Échec à la guerre

Le 3 juin 2010, les médias faisaient écho aux déclarations de membres du Comité parlementaire sur la mission canadienne en Afghanistan, à leur retour d'une visite éclair dans ce pays. Porte-parole libéral en matière d'Affaires étrangères et membre du comité, Bob Rae ouvrait clairement la porte à la poursuite d'une présence militaire du Canada en Afghanistan après juillet 2011.

En réponse à cette ouverture, le premier ministre Stephen Harper réitérait la position qu'il professe depuis plusieurs mois: *«Nous planifions la fin de la mission militaire en Afghanistan à la fin de 2011, selon la résolution parlementaire de 2008, et la transition de cette mission vers une mission civile de développement et d'aide humanitaire.»*

Un engagement gouvernemental non crédible

En politique étrangère, Stephen Harper a toujours préconisé un alignement des positions canadiennes sur celles des États-Unis, y compris en ce qui concerne les interventions militaires. Ironiquement, la politique qui concrétise, en 2008, les orientations de son gouvernement en matière de défense se nomme *Le Canada d'abord*. Cette politique engage le Canada dans un processus de militarisation sans précédent, prévoyant des dépenses militaires de l'ordre de 490 milliards de dollars pour les vingt prochaines années. Elle affirme notamment que le Canada doit *«faire preuve de leadership à l'étranger en prenant une place importante dans les opérations outre-mer»*, ces opérations pouvant se dérouler tout aussi bien sous l'égide des Nations Unies que de l'OTAN ou même tout simplement *«avec des États alignés»*.

Les engagements récents du gouvernement en matière de construction navale — 35 milliards pour les trente prochaines années, dont plus de 80 % pour des navires militaires — et l'accélération du processus d'acquisition de nouveaux avions de chasse confirment cette orientation. Par la taille de son budget de «défense», le Canada est maintenant la 13e puissance militaire du monde.

Un retrait en 2011?

Le virage militariste de la politique étrangère du Canada a été amorcé il y a plusieurs années. En effet, dès la fin de la guerre froide, le Canada s'est engagé, aux côtés des États-Unis, dans des interventions militaires offensives notamment en Irak (1991), au Kosovo (1999) et en Afghanistan (2002). À la suite des attentats du 11 septembre 2001 — et surtout après le refus canadien de participer officiellement à l'invasion de l'Irak et au bouclier antimissile —, les pressions étasuniennes se sont accrues pour exiger du Canada un alignement sans faille de sa politique étrangère et militaire sur celle des États-Unis.

Le virage fut officialisé en 2005 sous le gouvernement libéral minoritaire de Paul Martin par l'annonce d'une augmentation des dépenses militaires de 12,8 milliards de dollars sur cinq ans, la publication d'un nouvel *Énoncé de politique internationale*, la signature du Partenariat pour la sécurité et la prospérité et l'annonce de l'envoi d'un groupe de combat des Forces canadiennes à Kandahar. Le gouvernement Harper n'a fait que renchérir sur cette orientation.

Tout cela n'annonce donc pas le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan l'an prochain. Et l'évolution actuelle de la guerre d'occupation étrangère dans ce pays rend un tel retrait encore plus improbable. Car alors que l'opposition armée au régime Karzaï gagne de plus en plus de terrain, l'administration Obama s'est récemment engagée à gagner cette guerre qui est en voie de devenir son front d'intervention militaire principal. Les pressions étasuniennes pour que les troupes canadiennes demeurent en Afghanistan après 2011 s'exercent déjà, même publiquement, comme en témoignent les commentaires de la secrétaire d'État Hillary Clinton à l'émission *The Hour* de CBC le 30 mars dernier.

Le Collectif Échec à la guerre tiendra en novembre prochain un Sommet populaire québécois contre la guerre et le militarisme

Ambiguïté

Plusieurs auront aussi remarqué que les déclarations conservatrices recèlent une ambiguïté quant au retrait envisagé: retrait de l'Afghanistan ou retrait de Kandahar? Le libellé de la motion parlementaire du 13 mars 2008 entretient également un peu cette confusion, mais il statue quand même clairement sur le maintien d'une *«présence militaire à Kandahar au-delà de février 2009, jusqu'à juillet 2011»*, à la condition expresse, notamment, que *«le gouvernement du Canada informe l'OTAN que notre pays mettra fin à sa présence à Kandahar dès juillet 2011, date à laquelle le redéploiement des troupes des Forces canadiennes à l'extérieur de Kandahar et leur remplacement par les forces afghanes débutera dès que possible, pour se terminer dès décembre 2011»*. En somme, la proposition d'un déploiement des troupes canadiennes en Afghanistan, ailleurs qu'à Kandahar, n'entrerait pas en contradiction avec la motion parlementaire de mars 2008!

Gagner du temps

Le gouvernement conservateur n'a pas du tout l'intention de procéder au retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan. Stephen Harper veut simplement gagner du temps. Il évite ainsi un véritable débat public sur cette question, sur laquelle l'opinion publique canadienne ne lui est pas favorable. Et il espère une conjoncture qui lui permettrait de déclencher des élections sans jamais avoir à aborder sérieusement le sujet et sans avoir à justifier le fait que les officiels canadiens ont transféré, en toute connaissance, des centaines de prisonniers afghans à la torture.

Le gouvernement Harper utilise également cet «engagement» au retrait des troupes canadiennes comme levier de marchandage auprès de l'administration Obama pour obtenir le maximum d'avantages économiques et politiques en échange non seulement de la poursuite de l'implication militaire canadienne dans l'occupation de l'Afghanistan, mais en échange aussi d'un appui aux objectifs étasuniens entourant l'adoption d'un nouveau concept stratégique de l'OTAN l'automne prochain.

Et l'opposition?

La majorité de la population canadienne, y compris une très forte majorité de la population québécoise, s'oppose à la guerre en Afghanistan. Or, il est déjà clair qu'elle ne peut pas compter sur le Parti libéral pour traduire son opposition et encore moins pour exiger un véritable débat public sur le rôle du Canada et de l'armée canadienne dans le monde.

Tout en posant un certain nombre de questions, le Bloc québécois ne remet pas non plus fondamentalement en question le virage militariste du Canada. Dans le débat récent sur le renouvellement coûteux des avions de chasse, les interventions des partis d'opposition — même pour le NPD — se sont concentrées sur l'exigence d'un véritable appel d'offres et de bonnes retombées pour le Canada ou le Québec. Alors qu'il aurait été primordial de rappeler qu'il s'agit d'engins de guerre avec lesquels le Canada a déjà participé à détruire les infrastructures civiles d'autres pays (Irak en 1991 et Serbie en 1999) et d'exiger un véritable débat public sur le sens à donner à la sécurité du Canada et du monde et sur la meilleure façon de les assurer.

Pour favoriser cette réflexion et relancer la nécessaire mobilisation de la société civile sur ces enjeux, le Collectif Échec à la guerre tiendra en novembre prochain un Sommet populaire québécois contre la guerre et le militarisme.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR
RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire *(adjoint au directeur de l'information)*, Marie-Andrée Chouinard *(éditorialiste, responsable de la page Idées)*, Marco Bélair Cirino *(général)*, Jeanne Corriveau *(affaires municipales)*, Fabien Deglise *(consommation)*, Jean Dion *(sports)*, Louis-Gilles Francœur *(environnement)*, Lisa-Marie Gervais *(éducation)*, Pauline Gravel *(sciences)*, Brian Myles *(justice et faits de société)*, Louise-Maude Rioux Soucy *(santé)*, Philippe Papineau *(pupitre)* ; **information politique** : Michel David *(chroniqueur)*, Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté *(correspondants parlementaires à Ottawa)*, Antoine Robitaille et Robert Dutrisac *(correspondants parlementaires à Québec)*, Alec Castonguay et Kathleen Lévesque *(reporter)* ; **information culturelle** : Michel Bélair *(théâtre et cahier Culture)*, Stéphane Baillargeon *(médias)*, Frédérique Doyon *(reporter)*, Caroline Montpetit *(livres)*, Isabelle Paré *(reporter)*, Odile Tremblay *(cinéma)*, Paul Bennett *(pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end)*, Julie Carpentier *(pupitre)* ; **information économique** : Gérard Bérubé *(adjoint au directeur de l'information)*, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Reny (pupitre) ; **information internationale** : Serge Truffaut *(éditorialiste)*, Claude Lévesque *(reporter)*, Jean-Pierre Legault *(pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives)* ; Diane Précourt *(responsable des pages thématiques)* ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau *(photographes)* ; Michel Garneau *(caricaturiste)* ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet *(correctrices)* ; Paul Cauchon et Benoît Munger *(responsables du site Internet)*, Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin *(commis Internet)* ; Amélie Gaudreau *(secrétaire à la rédaction)*; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Émond *(commis à la rédaction)*. **DOCUMENTATION** Gilles Paré *(directeur)*, Manon Derome *(Montréal)*, Monique Bhérer *(Ottawa)*. **PUBLICITÉ** Sylvain Grimard *(directeur adjoint)*, Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï *(publicitaires)*, Sylvie Laporte, Martine Bérubé *(secrétaire)*. **PRODUCTION** Christian Goulet *(directeur de production)*, Olivier Zuida *(directeur adjoint)*, Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. **INFORMATIQUE** Yanick Martel *(administrateur Web)*, Hansel Matthews *(technicien informatique)*. **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) *(responsable service à la clientèle)*, Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers *(responsable promotion)*. **ADMINISTRATION** Stéphane Roger *(contrôleur)*, Olena Bilyakova *(responsable des services comptables)*, Claudette Béliveau *(adjointe administrative)*, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

GRAND PRIX

SUITE DE LA PAGE 1

connu d'incidents obligeant les pilotes à lever le pied et à faire la file indienne derrière la voiture de sécurité. Elle n'en a pas moins été riche en duels, en dépassements et en revirements de situation.

La principale difficulté des pilotes et de leurs équipes a été de gérer l'usure particulièrement rapide des pneus sur le circuit Gilles-Villeneuve. Comme les ravitaillements ne sont plus permis cette année, ils devaient aussi prendre garde à la consommation d'essence et à l'état des freins, très sollicités à Montréal, surtout lorsque l'on multiple les tentatives de dépassements. *«Mon premier ensemble de pneus s'est dégradé encore plus vite qu'on croyait et j'ai dû m'arrêter pour les changer dès le sixième tour. Finalement, cela a été pour le mieux»*, a observé le champion du monde en titre, Jenson Button.

Comme plusieurs autres, le double champion du monde Fernando Alonso s'est plaint d'avoir perdu beaucoup de temps à essayer de dépasser des retardataires. Il s'est néanmoins réjoui de son résultat après sa décevante huitième place au Grand Prix de Turquie, il y a deux semaines. *«Tout le monde a vu que nous avions le rythme pour gagner aujourd'hui»*, a-t-il déclaré. *«Cela montre que nous sommes revenus dans la bataille pour le championnat et que la suite de la saison sera intéressante.»*

Son coéquipier, Felipe Massa, a eu beaucoup moins de chance. *«Tout ce qui pouvait aller mal a mal été»*, a résumé le Brésilien qui a terminé au 15e rang.

Les pilotes de Red Bull se sont dits malgré tout satisfaits de leurs résultats sur ce circuit estimé peu favorable à leurs voitures. Webber s'est plaint de ses pneus et de la circulation alors que Sebastian Vettel a dû se débrouiller avec une boîte de vitesses défectueuse à partir de la mi-course.

De retour à la compétition cette année, le septuple champion du monde, Michael Schumacher, a peiné hier au volant de sa Mercedes en terminant 11e, cinq places derrière son coéquipier, Nico Rosberg (6e).

Ce doublé McLaren permet à Lewis Hamilton de passer de la troisième à la première place du championnat des pilotes avec 109 points, tout juste devant son coéquipier, Jenson Button (106 points). Mark Webber a par le fait même été recalé au troisième rang avec 103 points, suivi de près par Fernando Alonso (94 points) et par Sebastian Vettel (90 points).

«Le calibre des pilotes dans les équipes de tête est très élevé, a observé Lewis Hamilton qui est le quatrième pilote à prendre la tête du championnat en seulement huit épreuves. *Je m'attends à ce que la bataille pour le titre reste serrée jusqu'à la fin.»*

«Petit miracle»

Le vainqueur d'hier a redit l'attachement particulier qu'il entretient avec le circuit qui lui a donné sa première victoire en Formule 1 en 2007. En trois visites, le Britannique y a signé trois poles positions et deux victoires. *«Je ne sais pas pourquoi ça marche si bien pour moi ici. La piste est super, la ville fascinante, l'appui de la foule incroyable. Il a même fait beau ce week-end... C'est toujours l'une de mes courses préférées de la saison.»*

Les organisateurs du Grand Prix du Canada se félicitaient hier du succès remporté par l'événement qui, phénomène rare en F1, se tenait à guichets fermés ce week-end. *«C'est un petit miracle quand on pense au temps relativement court dont on disposait pour que tout soit prêt»*, a commenté son promoteur François Dumontier.

Plus de 300 000 spectateurs sont venus voir en personne le retour de la Formule 1 à Montréal après une pause involontaire d'une année, dont environ 115 000 hier. Le tiers des revenus de billetterie, soit environ 5 millions, doivent aller aux gouvernements et aux partenaires privés qui ont investi 75 millions en cinq ans pour assurer le retour de l'événement. À cela s'ajoutent les recettes fiscales évaluées à 18 millions par année et des retombées économiques totales de 89 millions.

Le Devoir

FINISSANTS

SUITE DE LA PAGE 1

sondage en 2e, en 4e et en 5e secondaire. Ils seront également sondés deux fois au cours de leurs études collégiales ou à la formation professionnelle.

«Certains disent qu'on a sacrifié une génération», dit Simon Larose, mais, selon lui, *«les jeunes ne se sont pas si mal classés dans les dernières années»*. Il se réjouit de l'augmentation du nombre d'heures consacrées aux mathématiques et au français. *«Mais si on augmente le nombre d'heures et que j'ai vraiment de la misère en maths, on augmente mon risque d'échec si on ne m'encadre pas adéquatement»*, juge-t-il. Optimiste, il pense *«qu'ils vont développer une compétence complexe plutôt que de recracher la matière le jour de l'évaluation»*.

Au-delà des données qualitatives, les chercheurs veulent des chiffres. Ils souhaitent comparer les cohortes grâce aux résultats d'un examen *«maison»* standardisé de mathématiques et de l'épreuve unique de français de 5e secondaire, en plus des taux de diplomation du secondaire.

À Pauline Marois qui voulait initialement contrer le décrochage scolaire, Simon Larose donne un E pour Échec. *«Il n'y a pas d'élément important qui puisse contrer le décrochage dans le Renouveau pédagogique. Avec des ressources limitées, c'est un vœu pieux.»* Autour de 30 % des jeunes abandonnent, sans diplôme, avant leur 20e anniversaire.

Même une fois les résultats disponibles, bien malin qui saura distinguer les effets de la réforme d'autres facteurs. *«On ne saura pas si les différences sont dues à la réforme, on ne sait même pas à quel point les profs la suivent»*, dit Clermont Gauthier, chercheur à l'Université Laval. *«Je ne vois pas pourquoi ça marcherait ici,* tranche-t-il, *alors que ça n'a pas marché ailleurs.»* Selon lui, le ministère souffre de la *«peur de l'évaluation»*. *«Mais il en faut une un moment donné!»*

Selon Sylvain Mallette, vice-président de la vie professionnelle de la Fédération autonome de l'enseignement, le ministère ne démontre *«pas de volonté de mener une enquête sur les effets de la réforme»*.

Si la réforme n'a jamais été évaluée, quelques enquêtes nationales ou internationales donnent des indices. Par exemple, en 2003, les jeunes soumis à la réforme obtiennent des résultats inférieurs à ceux de 1995 à l'Enquête internationale sur la mathématique et les sciences (TEIMS). En mathématique de 4e année, par exemple, le nombre de jeunes se classant «avancés» chute de 15 % à 3 %. Une légère remontée survient en 2007. De la sixième place en 2001, le Québec glisse à la 16e en 2006 à l'épreuve du Programme international de recherche en lecture scolaire, administrée en 4e année du primaire. Et en 2005, 83 % des élèves de 6e année réussissent l'épreuve obligatoire de français, contre 90 % en 2000.

Le Devoir

Épreuve d'appoint en mathématiques

LISA-MARIE GERVAIS

Les «matheux» de 4e secondaire seront contents: c'est aujourd'hui qu'a lieu l'épreuve d'appoint en raisonnement mathématique. Une épreuve d'appoint fournie par le ministère de l'Éducation (MELS) est en quelque sorte facultative, mais devrait devenir une «épreuve unique» (donc obligatoire) dès juin 2011. L'école qui décide de la faire passer à ses élèves doit respecter le jour et l'heure prescrits par le MELS. Toutefois, une école pourrait décider de s'en inspirer pour élaborer son propre examen et le faire passer à une date ultérieure.

L'examen d'aujourd'hui concerne les étudiants qui auront choisi l'une de ces deux séquences, soit Technico-sciences et Sciences naturelles. La première s'adresse à l'élève désireux d'explorer des situations qui combinent à l'occasion le travail manuel et le travail intellectuel. La seconde fait davantage appel à la capacité d'abstraction de l'élève et s'adresse à celui qui cherche à comprendre l'origine et le fonctionnement de certains phénomènes. La troisième séquence, Culture, société et technique, sera évaluée mercredi. Faisant davantage appel à la statistique, elle est susceptible d'éveiller chez l'élève un intérêt pour les causes sociales et de développer son esprit d'entreprise. Trois autres épreuves d'appoint (une dans chacune des séquences) ont été administrées au début du mois de juin. Elles ont constitué la partie «Résolution de problèmes» de l'évaluation.

Questions:

■ Les élèves doivent démontrer mathématiquement le moment où un médecin doit revoir un patient à qui il a injecté une substance. (Raisonnement mathématique, Technico-sciences)

■ En respectant un budget alloué et de nombreuses contraintes, les élèves doivent faire l'aménagement d'un terrain comprenant plusieurs éléments: maison, entrée de voiture, remise, patio, piscine, gazon, etc., ce qui les oblige à démontrer leur habileté à utiliser de nombreuses notions d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie. (Résolution de problème, Technico-sciences)

Le Devoir

BAROMÈTRE

SUITE DE LA PAGE 1

Pour un deuxième baromètre de suite, c'est le député du Parti québécois et ancien acteur, Pierre Curzi, qui est l'élu le plus populaire du Québec, avec 52 % d'opinion favorable. Ils ne sont que 16 % à avoir une image négative du député. Depuis six mois, sa cote est en hausse de 5 %, puisqu'il recevait 47 % d'opinion favorable en décembre dernier. *«Les Québécois aimaient Curzi dans son ancienne vie, celle d'acteur, et il a réussi à amener cette affection avec lui»,* dit Christian Bourque.

Amir Khadir, de Québec solidaire, passe du 3e au 2e rang, avec 50 % d'opinion favorable et 17 % de mauvaises opinions. Une très bonne session parlementaire pour lui, puisqu'il a gagné 8 %, soit la plus forte progression avec celle de Claude Béchard (+ 9 %). Amir Khadir réussit l'exploit de se hisser parmi les politiciens favoris des électeurs libéraux (9e rang) et péquistes (3e). Sa collègue Françoise David se classe 8e chez les électeurs péquistes. *«Khadir est devenu une vedette de la politique québécoise. C'est étonnant pour un parti qui n'a qu'un seul député et très peu de temps de parole à l'Assemblée nationale. Mais il a la capacité de bien passer faire son message à la télévision et à la radio. Il est en train de devenir la deuxième opposition officielle à lui seul!»*, dit Christian Bourque.

Les vedettes de la télévision

Le ministre Claude Béchard, atteint par la maladie et absent une bonne partie de la session, récolte 42 % d'opinion favorable et 17 % de défavorable. Il est au 3e rang dans le palmarès général.

Encore une fois, d'anciennes vedettes de la télévision, qui ne sont pas particulièrement visibles comme députés ou ministres, se hissent dans les 12 premières positions du palmarès. C'est le cas de la ministre libérale Marguerite Blais (5e), du péquiste Maka Kotto (9e) et de l'ancienne journaliste Christine St-Pierre (11e), aujourd'hui ministre libérale. L'ensemble des résultats est disponible sur notre site Internet.

Le baromètre politique du Québec

Nom	Bonne opinion	Var. déc. 2009	Mauvaise opinion ↓	Ne connaît pas
1. Pierre Curzi (PQ)	**52%**	+5	16%	23%
2. Amir Khadir (QS)	**50%**	+8	17%	24%
3. Claude Béchard (PLQ)	**42%**	+9	17%	29%
4. Pauline Marois (PQ)	**42%**	—	**44%**	6%
5. Marguerite Blais (PLQ)	**41%**	+5	18%	29%
6. Louise Beaudoin (PQ)	**36%**	—	21%	35%
7. Gérard Deltell (ADQ)	35%	+7	14%	39%
8. Bernard Drainville (PQ)	34%	+5	11%	**45%**
9. Maka Kotto (PQ)	34%	+4	9%	**45%**
10. Françoise David (QS)	32%	+1	15%	**43%**
11. Christine St-Pierre (PLQ)	31%	+3	15%	**42%**
12. Line Beauchamp (PLQ)	30%	+3	18%	40%
...				
16. N. Normandeau (PLQ)	29%	+3	19%	41%
19. R. Bachand (PLQ)	26%	+1	**35%**	28%
20. Yolande James (PLQ)	25%	+7	12%	**51%**
21. Jean Charest (PLQ)	24%	**-16**	**68%**	2%
25. Yves Bolduc (PLQ)	21%	**-3**	**33%**	36%
26. M. Courchesne (PLQ)	21%	**-1**	**34%**	35%
32. Julie Boulet (PLQ)	15%	+4	**33%**	40%
47. Nicolas Girard (PQ)	8%	+4	5%	**75%**
56. Tony Tomassi (ind.)	4%	**-1**	**59%**	28%

Source: Sondage Léger Marketing juin 2010

La députée du PQ Louise Beaudoin (6e), le chef de l'ADQ, Gérard Deltell (7e), le péquiste Bernard Drainville (8e) — lui aussi un ancien journaliste de télévision — Francoise David (10e), de Québec solidaire, et Line Beauchamp (12e), ministre de l'Environnement, complètent les 12 premières positions du palmarès.

Dans le cas du chef de l'ADQ, Gérard Deltell, la progression de 7 % de sa cote de popularité personnelle depuis six mois le place dans le peloton de tête. Près de 35 % des Québécois ont une bonne opinion de lui, contre 14 % qui en ont une mauvaise. Par contre, plus inquiétant, 39 % des Québécois affirment ne pas le connaître. *«Deltell commence à faire sa place. Les gens semblent bien l'aimer. Mais il est encore peu connu. Si l'ADQ parvient à le rendre plus visible, il y a du potentiel»*, dit Christian Bourque.

Des ministres stables

On constate dans ce baromètre que, malgré la session difficile du gouvernement libéral, la cote de popularité des ministres n'a pas trop souffert, exception faite de celle de Jean Charest. Ainsi, les seules baisses sont enregistrées du côté d'Yves Bolduc, ministre de la Santé (–3 %) et de Michelle Courchesne, à l'Éducation (–1 %). Yves Bolduc est bien perçu par 21 % de la population et mal perçu par 33 %. Près de 36 % des gens ont dit ne pas le connaître. Quant à Michelle Courchesne, elle obtient le même résultat que son collègue à la Santé.

Tous les autres ministres sont stables ou en hausse. La plus forte augmentation revient à la ministre de l'Immigration, Yolande James (+7 %). Fait à noter, le ministre des Finances, Raymond Bachand, malgré un budget impopulaire, se maintient (+1 %). Il reçoit 26 % d'opinion favorable et 35 % d'opinion défavorable. Ils sont 28 % à ne pas le connaître.

Sans surprise, l'ancien ministre Tony Tomassi, qui a dû quitter le caucus libéral durant la session à la suite de multiples controverses, est le politicien le moins aimé, après Jean Charest. Pas moins de 59 % ont une opinion défavorable de lui, contre 4 % qui ont une opinion favorable. Près de 28 % affirment ne pas le connaître.

Le sondage a été mené du 7 au 10 juin derniers, auprès de 1015 personnes. Le coup de sonde Internet a été réalisé selon une méthodologie fiable et éprouvée. Les données ont été pondérées selon l'âge, le sexe, la langue maternelle, le degré de scolarité et la composition du foyer. Un échantillon probabiliste de la même taille présente une marge d'erreur de 3,1 %, 19 fois sur 20.

Le Devoir

SYSTÈME

SUITE DE LA PAGE 1

tyrannie du système. Pour un dalit comme moi qui a bénéficié de la politique, il y a 200 millions de mes frères qui sont laissés pour compte...»

Le système des castes n'est certainement plus aussi rigide qu'il l'était il y a cent ou deux cents ans, mais la dynamique d'interaction entre les castes est, elle, encore bien vivante, dit ce spécialiste en vue. Et ne demanderait qu'à se perpétuer. *«Le système des castes n'a pas disparu, il s'applique avec plus de sophistication et de flexibilité, surtout en ville.»* Encore que si cette rigidité tend à s'amenuiser, dit-il, c'est pour des raisons pratiques liées à la promiscuité qu'impose la vie urbaine, et non par un plus grand esprit d'ouverture sociale. La plus belle preuve en est que l'endogamie, y compris pour les Indiens qui se sont expatriés, demeure une pratique prédominante. *«Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à lire les pages matrimoniales du dimanche du* Times of India *ou consulter un site comme Shadi.com, bel exemple de l'utilisation du virtuel en Inde aux fins de perpétuation des vieilles pratiques discriminatoires.»*

Les politiques de discrimination positive appliquées en éducation, dans la fonction publique et dans le système judiciaire afin de sortir les dalits (que l'on appelait auparavant les intouchables) de leur état d'exclusion étaient censées être l'instrument institutionnel par excellence pour casser cette dynamique en leur réservant quelque 25 % des postes. M. Kumar fait par A + B la preuve que ces politiques ont échoué, pour la bonne et simple raison qu'elles n'ont jamais été véritablement appliquées, malgré le fait que les lois l'exigent. *«Des 1400 professeurs dans 9 universités centrales, selon mes calculs, seulement quatre étaient dalits. Pourquoi? Parce que la mentalité de ceux qui contrôlent les institutions est castéiste et qu'il leur suffit de passer outre à la loi.»* L'iniquité est la même dans le domaine judiciaire et dans la haute fonction publique, dit-il: *«La justice est dominée par les hautes castes. Les dalits vont devant les tribunaux pour faire défendre leurs droits, mais ils perdent systématiquement.»*

Au mérite

Jusque dans les années 80, affirme M. Kumar, l'élite se défendait de ne pouvoir respecter les quotas en éducation en affirmant qu'il y avait pénurie de candidats. *«On dit maintenant que les candidats ne sont pas assez compétents.»* Cette *«condition de mérite et de résultats scolaires»* le met en colère: *«Où est la justice sociale à mettre sur le même pied des étudiants qui ont l'électricité à la maison, accès aux livres, à de bonnes écoles, qui ont des parents qui ont fait des études, et ceux qui n'ont rien de tout cela, génération après génération?»*

Une illustration saisissante en est justement le débat que se livrent les pro et anti quotas à la JNU, pourtant considérée comme l'une des universités les plus progressistes en Inde. La guerre a éclaté en novembre dernier lorsque l'université a annoncé vouloir pourvoir 149 postes de professeurs et de professeurs adjoints en réservant 22,5 % d'entre eux à *«des dalits, des autochtones et des handicapés»*. Dans une déclaration à faire dresser les cheveux sur la tête, un professeur du département des sciences de la vie a déclaré que *«certaines castes sont génétiquement mal nourries, si bien qu'il y a très peu à espérer à tenter de les élever; et si elles le sont, cela minera nos principes d'excellence et d'effort méritoire»*.

Il n'y a qu'en politique que les quotas sont respectés *«puisque les partis ont évidemment tout intérêt, sur le plan électoral, à pourvoir les sièges qui sont réservés aux basses castes»*. On a fait de Mayawati, cette femme dalit devenue ministre en chef (l'équivalent de premier ministre) de l'Uttar Pradesh, l'État le plus populeux, le symbole extraordinaire de l'Inde qui rompt avec le système de castes. *«Mais elle n'aurait jamais pris le pouvoir, n'eût été la mobilisation sociale des dalits en sa faveur… C'est un détournement de sens que de dire qu'elle est là où elle se trouve grâce aux institutions démocratiques indiennes.»*

Le boom comme facteur de déconstruction du système castéiste? *«C'est loin d'être un boom redistributif. La croissance est monopolisée entre les mains de 30-40 familles de hautes castes. Classes et castes vont continuer de se recouper, de se superposer en Inde. Donnez-moi seulement le nom d'un seul dalit millionnaire? S'il y en a, ils sont l'exception qui confirme la règle. Au contraire, ce boom économique fait disparaître des métiers héréditaires pratiqués par les basses castes et les dalits. Qui a donné du travail au potier dont les poteries sont remplacées par les contenants en plastique? Personne.»*

Le Devoir

Castes 101

Le système des castes est né en Inde il y a 3000 ans et il est d'une complexité hallucinante. Le colonisateur britannique s'en est amplement servi dans l'exercice de sa domination. Bien intériorisé par la majorité des Indiens, le système survit toujours à 60 ans d'indépendance et d'ordre constitutionnel laïque. C'est en milieu rural qu'il demeure le plus ancré, bien qu'il ait été officiellement aboli il y a 40 ans. En marge de cet ordonnancement religieux et social ultrahiérarchisé, fondé sur la naissance et la profession, se trouvent les hors-castes que sont les dalits (que l'on appelait auparavant intouchables), formant environ 16 % de la population, et les communautés autochtones, démunies d'entre les démunies (8 %).

La pyramide hindouiste est composée de quatre castes (du mot casta, en portugais) auxquelles se greffent plus de 4500 sous-castes. Tout en haut sont les brahmanes (5 % de la population), purs d'entre les purs, prêtres dans la tradition, dépositaires du savoir et donc du pouvoir, sortis dans l'imaginaire religieux de la bouche du dieu Brahma. Viennent ensuite les kshatriyas (nés des bras de Brahma: rois et guerriers, 3 % des hindous), les vaishiyas (les commerçants, sortis de ses cuisses, 5 % — dont faisait partie Gandhi) et les shudras, artisans et travailleurs agricoles de basses castes formant quelque 60 % du 1,1 milliard d'Indiens, serviteurs des trois varnas supérieurs — nés des pieds de Brahma.

Cette tradition ossifiée se caractérise par une endogamie stricte (obligation d'épouser un membre de sa propre caste, sinon de sa propre «jati», sa sous-caste) et par l'interdiction pour des membres de castes différentes de partager un repas. Tout ce cloisonnement social qui maintient chaque individu à sa place, en fonction de sa naissance, est fondé sur des notions religieuses de pureté et d'impureté. Aux dalits, qui peuvent toujours rêver d'être réincarnés, sont réservées les tâches les plus sales et les plus impures, comme nettoyer les toilettes, ramasser les ordures et les carcasses. Leur impureté leur confère un pouvoir de pollution qui les rend littéralement intouchables, y compris par le regard. – *G. T.*

LE DEVOIR
www.ledevoir.com
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Ⓜ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement
Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements
Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel
Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. *Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Janvier de Mirabel, Québec, division de Québécor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement nº 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007